

Omni**sports**

L A R E V U E F É D É R A L E D E S C L U B S

n° 170

AVRIL 2025

Dossier

p 05

**Les bienfaits
du sport sur la
santé mentale**

p 05

Actualités

p 30

**La FFCO s'engage pour le
développement des écoles
omnisports**

p 31

**La FFCO à l'Élysée : une
reconnaissance institutionnelle
du modèle omnisports**

p 32

**Informations
juridiques**

p 52





BOGO + est partenaire de la FFCO avec une mission : faire découvrir les disciplines des clubs affiliés et attirer de nouveaux adhérents potentiels ! Cela se met en place dans le cadre d'opérations de marketing permettant d'offrir des séances découvertes aux consommateurs de certaines grandes marques. De cette manière, votre club peut gagner en visibilité gratuitement et sur la base du volontariat. Le financement des opérations est assuré par les marques associées, non par les clubs.

COMMENT FONCTIONNE CE PRINCIPE ?

Pendant la durée des opérations, les clubs seront présentés sur un site internet répertoriant les partenaires et les activités. Le bénéficiaire peut ainsi choisir l'activité qu'il souhaite découvrir gratuitement en remettant au partenaire de son choix un bon d'échange que BOGO+ lui aura transmis.

LES AVANTAGES :

- Ces actions sont GRATUITES POUR LES CLUBS.
- Vous pouvez faire DÉCOUVRIR VOS DISCIPLINES et RECRUTER DE NOUVEAUX ADHÉRENTS.
- Les opérations se font autour de THÈMES VALORISANTS.
- Vous GAGNEREZ EN VISIBILITÉ sur le site de web de l'opération.
- Vous avez la possibilité de moduler l'offre. Vous pouvez décider d'intégrer tout ou partie d'une section par exemple.

COMMENT PARTICIPER ?

Il vous suffit de REMPLIR UN FORMULAIRE reprenant vos coordonnées et les disciplines proposées afin de participer à l'opération. A partir de là, votre club figurera sur le registre du site Internet dédié aux opérations de communication. Dès lors, vous vous engagez à proposer gratuitement les séances découvertes aux bénéficiaires munis de bon d'échange.

QUELLES SONT LES MARQUES TYPES AVEC LESQUELLES VOUS POURRIEZ ÊTRE ASSOCIÉ :

DIM ; Disney ; BN ; Auchan ; Routin ; DC Comics ; Bricorama ; Intermarché ; et bien d'autres encore...

Pour en savoir plus : www.bogoplus.fr

Contacts BOGO+

Cédric BACHELOT
Directeur associé
Tél. : 01.41.41.57.75
cbachelot@bogoplus.fr

Yoan BRESSY
Resp. partenariats
Tél. : 01.41.41.57.84
ybressy@bogoplus.fr

Contacts FFCO

Denis LAFOUX
Co-Président
Tél. : 01.42.53.00.05
d.lafoux@ffco.org

Justine MARESCAUX
Resp. communication
Tél. : 01.42.53.00.05
j.marescaux@ffco.org

Post JOP, la FFCO fait aussi son passage de relais



A l'occasion de ce premier édito post JOP mais aussi et surtout, pour ce qui nous concerne, post élections fédérales, il nous paraissait important de **saluer le travail remarquable réalisé par notre prédécesseur Gérard Perreau-Bezouille et son équipe dirigeante** menée au quotidien par Jean Di-Méo, pour structurer la fédération. Avec désormais plus de 600 clubs adhérents, une équipe d'une vingtaine de permanents et un budget qui passe pour la première fois en 2024 la barre du million d'euros, notre fédération se porte bien.

C'est pourquoi **ce changement de gouvernance est plus une évolution qu'une révolution**. Elle s'inscrit en effet dans la continuité des travaux menés sur les précédents mandats, avec **la même logique de proximité avec le terrain, la même volonté de porter la voix des clubs et le même engagement sur les sujets sociétaux**. C'est donc animés par cette même passion du sport et de l'omnisports et entourés d'un conseil d'administration en parité, et d'un bureau motivé, expérimenté et engagé, que nous assumerons durant les 4 prochaines années la mission que nos clubs adhérents ont choisi de nous confier en nous élisant à la co-présidence de la fédération.

Ce projet à 4 ans pour **ancrer la fédération comme un élément moteur du paysage sportif**

français, pour ouvrir nos clubs sur l'international, pour faire de l'omnisports un modèle structurant du sport dans les territoires, pour développer le concept de littératie physique partout et pour tous, ... nécessitera une mobilisation forte de nos salariés et de nos agents de l'Etat, une relation étroite avec nos clubs et une organisation de la fédération que nous détaillerons avec le nouveau projet sportif fédéral lors de la prochaine revue.

Cette première revue de l'année est elle consacrée à la Grande Cause Nationale 2025. Après l'activité physique en 2024 et **une mobilisation très forte et reconnue de la fédération et des clubs omnisports**, la cause retenue en 2025 est donc la santé mentale. Quelle belle transition pour le monde sportif quand on connaît les bienfaits de la pratique physique et sportive sur la santé mentale ! Quelle belle ouverture pour la littératie physique quand on sait qu'une activité quotidienne, inscrite dans notre de vie est salvatrice pour répondre aux différentes situations pouvant amener des troubles mentaux ! Même comme **il est toujours nécessaire de le rappeler et de démontrer comment le sport est le remède à bien des maux**, il nous a fallu mettre des mots sur toutes les bonnes pratiques de nos clubs, sur de belles initiatives locales, sur des acteurs clés mêlant sport et santé mentale. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Vive le sport, vive l'omnisports.

Séverine Bardaud et Denis Lafoux
Coprésidents de la F.F. Clubs Omnisports

SOMMAIRE

ÉDITO

- 3** Post JOP, la FFCO fait aussi son passage de relais

DOSSIER

- 5** Les bienfaits du sport sur la santé mentale

ACTUALITÉS

- 31** La FFCO s'engage pour le développement des écoles omnisports
- 32** La FFCO à l'Élysée : une reconnaissance institutionnelle du modèle omnisports
- 33** Omnisports : Terre de champions
- 48** Portrait de club : Le Trait d'Union de Verrières-le-Buisson

INFOS JURIDIQUES

- 53** Au Journal Officiel
- 55** Échos de justice
- 57** Informations des trésoriers
- 58** Questions / réponses
- 61** Zoom sur... l'accord d'entreprise

L'accès aux réponses juridiques complètes est bien sûr réservé aux clubs adhérents qui en bénéficient en se connectant sur leur intranet. Ils retrouvent sur cet espace privé les archives actualisées, les fiches à jour, les documents en PDF, l'ensemble des documents et articles : toutes les informations nécessaires à leur fonctionnement quotidien.

VOUS SOUHAITEZ ADHERER A LA FÉDÉRATION OU PRENDRE CONTACT POUR BENEFICIER DE CE SERVICE ?

Contactez nous par mail adhesion@ffco.org

Pour partager ces informations, nous vous invitons à nous remettre plusieurs adresses mails afin que votre entourage professionnel ou personnel puisse recevoir la revue OmniSPORTS (un simple retour négatif leur donnera la possibilité de ne plus recevoir les revues suivantes).

VOUS SOUHAITEZ DIFFUSER LA REVUE À D'AUTRES PERSONNES ?

Envoyez-nous leur adresse mail sur ffco@ffco.org

Mentions légales

Journal fédéral omniSPORTS n°170
53 rue Raymond Marcheron
92170 VANVES
Tél. : 01 42 53 00 05
Courriel : ffco@ffco.org
Internet : www.ffco.org

ISSN 1297-8159 / Dépôt légal à parution

Directeurs de la publication : Séverine Bardaud & Denis Lafoux
Coprésidents : Séverine Bardaud & Denis Lafoux

Secrétariat de rédaction, maquette : Justine Marescaux
Ont participé à la réalisation : Denis Lafoux, Séverine Bardaud, Sofia Djebbari, Céline Baudriller, Charlotte Quagliarini, Gwendal Madec, Pierre François, Marianne Mostier et Justine Marescaux.

Conception et mise en page : Justine Marescaux
PAEA / Impression : SIPAP-UDIN - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 88 39 17
Crédit photos/régie publicitaire : F. F. des clubs omnisports sauf mention contraire,
Freepik, Pixabay, Pexel.com, Flickr, iStock
Photogravure : Médiagraphie - 86000 Poitiers / Couverture : PAEA



Dossier

LES BIENFAITS DU SPORT SUR LA SANTÉ MENTALE

En cette année 2025, la santé mentale a été définie comme la Grande Cause Nationale. Dans ce cadre, la fédération a souhaité réaliser ce dossier afin d'aborder les bienfaits du sport et les engagements des clubs omnisports.

Bouger pour mieux vivre : le rôle clé du sport dans l'équilibre mental

Le lien entre sport et santé mentale est de plus en plus reconnu par la science. Réduction du stress, amélioration de l'humeur, renforcement de l'estime de soi... L'activité physique joue un rôle clé dans l'équilibre mental. Mais comment expliquer ces bienfaits ? Et comment trouver un juste milieu pour éviter les effets négatifs ? Décryptage des interactions entre corps et esprit.



Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé mentale est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».

Le lien entre le sport et la santé mentale est un sujet de plus en plus étudié et reconnu dans le domaine de la psychologie et de la santé publique. De nombreuses recherches montrent que la pratique régulière d'une activité physique peut avoir des effets positifs significatifs sur la santé mentale.

“
Selon l'OMS, la santé mentale est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».
”

Voici quelques points clés à retenir :

- **Réduction du stress et de l'anxiété :** L'activité physique aide à diminuer les niveaux de cortisol, une hormone du stress. Elle stimule également la production d'endorphines, souvent appelées « hormones du bonheur », qui peuvent améliorer l'humeur et réduire l'anxiété.
- **Amélioration de l'humeur :** Des études montrent que l'exercice peut être particulièrement efficace pour lutter contre la dépression et améliorer l'humeur générale. Même

des activités modérées, comme la marche, peuvent avoir un impact positif.

- **Renforcement de l'estime de soi :** Pratiquer un sport ou une activité physique peut aider à améliorer l'image corporelle et l'estime de soi, ce qui est particulièrement bénéfique pour les personnes souffrant de troubles de l'image corporelle.
- **Socialisation :** La pratique d'un sport en équipe ou la participation à des groupes d'entraînement favorise les interactions sociales, ce qui peut réduire la solitude et l'isolement, des facteurs souvent associés à des problèmes de santé mentale.

- **Routine et discipline :** S'engager dans une activité physique régulière peut créer une structure dans la vie quotidienne, ce qui peut aider à gérer le stress et l'anxiété.
- **Amélioration du sommeil:** L'exercice régulier peut également contribuer à améliorer la qualité du sommeil, un facteur clé pour maintenir une bonne santé mentale.
- **Pleine conscience et concentration :** Certaines activités sportives, comme le yoga ou les arts martiaux, intègrent des éléments de pleine conscience qui peuvent aider à apaiser l'esprit et à mieux gérer les émotions.

Il est important de noter que l'impact de l'exercice sur la santé mentale peut varier d'une personne à l'autre. De plus, pour certaines personnes, le sport peut également engendrer du stress ou de la pression, surtout en cas de compétition ou de performance excessive. Il est donc essentiel de trouver un équilibre et une approche adaptée à ses besoins personnels.

En somme, le sport peut être un outil puissant pour améliorer la santé mentale mais il est conseillé d'en discuter avec un professionnel de la santé, surtout si l'on souffre de troubles psychologiques.

DR Patrick Benoist, médecin généraliste référent de la Maison Sport Santé de Malakoff (92)



©FFCO



Regards d'experte : Patricia Minaya-Flores,

adjointe à la sous-directrice de la santé des populations et de la prévention des maladies chroniques (Direction générale de la santé, Ministère de la santé et de l'accès aux soins)

Que pensez-vous de l'évolution de la santé mentale ces dernières années ?

L'impact de l'épisode pandémique de la Covid-19 a mis en évidence l'importance de la santé mentale comme composante de la santé globale. En particulier, cette crise a marqué un tournant important avec une prise de conscience générale d'une détérioration de l'état de santé mentale des enfants et des jeunes.

Ainsi, les résultats de l'enquête nationale sur la santé et l'usage de substances des collégiens et lycéens (EnCLASS¹) montrent que la santé mentale des collégiens et des lycéens s'est dégradée (surtout chez les filles²) entre 2018 et 2022. Si la plupart de ces adolescents se déclarent spontanément en bonne santé, il apparaît que seule la moitié des élèves participants présente un bon niveau de bien-être mental, avec un vécu de sentiment de solitude pour un quart d'entre eux et un risque important de dépression pour 14% des collégiens et 15% des lycéens, de plus, environ un lycéen sur dix a déclaré avoir fait une tentative de suicide au cours de sa vie.

“ 11 % des personnes âgées de plus de 15 ans présentent ainsi un trouble dépressif en France, les personnes âgées et les jeunes étant les plus concernés. ”

On constate de la même façon une augmentation des troubles dépressifs en population générale. Cette tendance, amorcée dès 2010, s'est accélérée entre 2017 et 2021, et est toujours à la hausse. 11 % des personnes âgées de plus de 15 ans présentent ainsi un trouble dépressif en France, les personnes âgées et les jeunes étant les plus concernés. Il s'agit de l'un des taux les plus élevés d'Europe, où le taux est de 6 % en moyenne³. Les troubles psychiques sévères, comme les troubles schizophréniques et bipolaires, concernent chacun environ 1 % de la population.

Il est important de rappeler que la santé mentale est déterminée par des facteurs socioéconomiques, biologiques et environnementaux. Tout au long de notre vie, ces multiples déterminants peuvent se combiner pour protéger ou, au contraire, altérer notre santé mentale. Cela peut être le cas lorsqu'on est confronté à la violence, la pauvreté, la dégradation de l'environnement, etc. Des facteurs individuels biologiques, notamment génétiques, psychologiques, tels que la sensibilité émotionnelle, ou comportementaux comme la consommation de substances, peuvent par ailleurs rendre les gens plus vulnérables aux problèmes de santé mentale.

Inversement, des facteurs de protection nous préservent et augmentent notre résilience. Sur le plan individuel, il s'agit notamment des compétences psychosociales, qui sont des compétences cognitives, émotionnelles et relationnelles qu'il est possible de travailler pour les renforcer. On peut également

citer les comportements favorables (avoir une bonne hygiène de sommeil, une activité physique...), ainsi que le fait d'évoluer dans un environnement positif, avec des interactions sociales satisfaisantes, un cadre de vie sûr, des activités -notamment professionnelles- épanouissantes.

Chaque facteur de risque ou de protection n'a qu'une force prédictive limitée. Ce sont les interactions entre les multiples déterminants qui renforcent ou compromettent la santé mentale. Pour agir positivement sur les déterminants de la santé mentale de la population, il est nécessaire de mobiliser diverses politiques publiques, de sorte à agir sur les conditions de vie des personnes comme le logement, la vie sociale et citoyenne, la lutte contre les inégalités et les discriminations, etc.

En quoi cette grande cause peut-elle avoir un impact dans ce domaine ?

La Grande Cause nationale sur la santé mentale est l'occasion d'une mise en lumière des enjeux de la santé mentale, tant sur le plan individuel que collectif. Elle permettra une meilleure information du public et une réflexion globale sur ce qui pourrait améliorer la santé mentale de la population. L'ensemble du Gouvernement a été ainsi invité par le Premier Ministre à faire des propositions en ce sens.

Le sport incarne tout à fait ce potentiel : il suppose des efforts, de l'entraînement, de l'adversité, voire des renoncements et des sacrifices. Il peut tout à la fois être source de souffrance, tant physique que psychique, et opportunité d'épanouissement.



La Grande Cause nationale sur la santé mentale est l'occasion d'une mise en lumière des enjeux de la santé mentale, tant sur le plan individuel que collectif. Elle permettra une meilleure information du public et une réflexion globale sur ce qui pourrait améliorer la santé mentale de la population.



¹ Menée auprès de 9 337 élèves du secondaire par l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en partenariat avec l'Education nationale

² Un quart des lycéens interrogés (24%) a déclaré avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois, les filles étant nettement plus concernées que les garçons (31% vs 17%).

³ DREES, Etudes et résultats n°1324, janvier 2025.



La Grande Cause nationale sur la santé mentale sera l'occasion de parler plus librement de ce qui fait souffrir ou satisfait, et des façons de prendre soin de soi et des autres. Les témoignages des sportifs sont à ce titre particulièrement précieux car ils mettent en évidence le fait que tout un chacun (même eux !) peut connaître des difficultés et être confronté à des troubles psychiques (anxiété, dépression, etc.), tout en soulignant que des solutions existent et qu'il est possible de se rétablir et d'aller mieux.

Comment le ministère de la Santé s'associe à la Grande Cause nationale ?

Le ministère de la Santé est chargé de la politique de santé mentale. Il a ainsi lancé en 2018 la feuille de route Santé mentale et psychiatrie qui prévoit différentes actions pour améliorer la promotion et la prévention, l'accès et le parcours de soins en psychiatrie, ainsi que l'inclusion et la participation des personnes en situation de handicap psychique. Cette feuille de route, dont un bilan

“
Les témoignages des sportifs sont à ce titre particulièrement précieux car ils mettent en évidence le fait que tout un chacun (même eux !) peut connaître des difficultés et être confronté à des troubles psychiques (anxiété, dépression, etc.), tout en soulignant que des solutions existent et qu'il est possible de se rétablir et d'aller mieux.
 ”

est publié chaque année, a été enrichie d'autres mesures suite aux Assises de la santé mentale et de la psychiatrie qui se sont tenues en septembre 2021.

En conseil des ministres le 19 mars 2025, Madame Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, et Monsieur Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, ont présenté une communication relative à la santé mentale, lançant ainsi la grande cause nationale pour 2025 précédemment annoncée par le Premier Ministre lors de sa déclaration de politique générale. Dans le cadre de cette mobilisation interministérielle autour de la santé mentale, le ministère de la Santé a été invité comme les autres à proposer de nouvelles actions pour approfondir l'action publique sur cette thématique. Ces propositions alimenteront une stratégie nationale de prévention et d'accompagnement qui sera discutée puis présentée lors d'un comité interministériel qui se tiendra en juin 2025.

Divers événements et campagnes de communication vont ponctuer cette année pour mettre en valeur différents enjeux : la nécessaire prise de conscience collective que nous avons toutes et tous une santé mentale et des moyens pour l'améliorer, la santé mentale au travail, la santé mentale des jeunes et le soutien à la parentalité, la santé et les vulnérabilités, qu'elles soient liées à l'âge, à l'état de santé ou à une situation économique défavorable, ces sujets étant étroitement intriqués.

Comment le sport peut-il jouer un rôle ? Quels sont les bienfaits pour la santé mentale ?

En plus des bénéfices sur la santé physique, notamment en luttant contre les effets de la sédentarité, une activité physique régulière contribue à une meilleure santé mentale pour toutes les personnes et à tout âge.

Pour les personnes vivant avec des troubles psychiatriques comme les troubles schizophréniques ou la dépression, la HAS a produit en 2022 des fiches avec des conseils sur l'activité physique⁴. En effet, en complément de l'accompagnement médical, la pratique régulière d'une activité physique peut réduire les symptômes tels que les délires, les hallucinations, la perte de plaisir, le manque de désir et de motivation. De plus, l'activité physique régulière réduit les facteurs de risque de maladies cardiovasculaires, souvent associés aux troubles psychiatriques, et qui peuvent impacter l'espérance de vie.

L'activité physique améliore aussi les symptômes d'anxiété et la qualité du sommeil, et favorise la vie sociale qui est un important facteur de

protection de la santé mentale. En effet, pratiquer une activité physique et sportive avec des collègues, des amis, en famille, ou encore, au sein d'un club, aide à renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe et favorise l'intégration sociale. Cet effet bénéfique a un intérêt certain pour lutter contre l'isolement, particulièrement chez les personnes âgées et les personnes en recherche d'emploi.

“
Oui, les clubs sportifs ont un rôle important à jouer tant comme relai d'information sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé mentale, que comme vecteur de transmission de valeurs individuelles et collectives, et comme lieu de sociabilité favorisant l'inclusion de tous.”

Selon vous, les clubs sportifs doivent-ils être des acteurs engagés sur ce sujet ?

Oui, les clubs sportifs ont un rôle important à jouer tant comme relai d'information sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé mentale, que comme vecteur de transmission de valeurs

individuelles et collectives, et comme lieu de sociabilité favorisant l'inclusion de tous.

Sur le plan individuel, l'activité sportive permet de mieux réguler son stress et ses émotions. Elle permet aussi d'exercer ses fonctions cognitives, en élaborant des stratégies pour surmonter les difficultés et optimiser la performance. Sur le plan collectif, le milieu sportif transmet des valeurs de tolérance, de compréhension et d'acceptation mutuelle. Le sport pratiqué dans un environnement bienveillant permet ainsi de renforcer ses compétences psychosociales (émotionnelles, cognitives, relationnelles). C'est ainsi que le ministère chargé des Sports est partie prenante de la stratégie nationale de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes co-pilotée par les ministères chargés de la Santé et de l'Education nationale. L'objectif est de faire bénéficier ce public d'interventions tout au long de son développement, à l'école, mais aussi dans le cadre des loisirs. Les clubs sportifs ont la possibilité de s'engager dans cette démarche, en formant leurs intervenants. Des informations sont disponibles auprès des agences régionales de santé.

Bien dans sa tête, bien dans son corps, bien dans sa performance !

⁴ Haute Autorité de santé, L'activité physique, votre meilleure alliée santé, documents usagers, décembre 2022.



Regards d'experte : Aude Caria

Il y a 30 ans, la santé mentale faisait peur à tout le monde. La volonté de changer cette situation a motivé l'engagement professionnel de Aude Caria. Psychologue de formation, pendant ses années de recherche épidémiologique pour l'OMS, elle a exploré les représentations sociales de la folie et les manières de les modifier.

Par la suite, Aude Caria a piloté la politique qualité de l'Hôpital Esquirol, conçue pour améliorer les pratiques soignantes et faire progresser le respect des droits. Elle a ensuite créé la Maison des usagers de l'Hôpital Saint-Anne, premier lieu d'entraide entre pairs dans un établissement psychiatrique. Depuis 2003, elle porte avec Psycom une vision globale de la santé mentale car c'est en comprenant que nous avons toutes et tous une santé mentale que nous pourrions changer notre tendance à stigmatiser et exclure.

Que pensez-vous de l'évolution de la santé mentale ces dernières années ?

La crise sanitaire a révélé que la santé mentale représente un enjeu politique et social. Car si la psychiatrie concerne les personnes qui ont besoin de soins psychiatriques, la santé mentale concerne toute la population.

« Il n'y a pas de santé sans santé mentale », rappelle l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). En effet, nous avons toutes et tous une santé mentale, aussi importante que notre santé physique. Ce n'est pas un état figé. Ainsi, chaque personne est en permanence à la recherche d'un équilibre entre les ressources qu'elle a pour se « sentir bien » et les obstacles qu'elle rencontre. Tout au long de la vie, son état varie du bien-être au mal-être, et vice-versa ; l'équilibre peut être rompu, puis rétabli. Pour rétablir l'équilibre, on peut trouver des ressources autour de soi et en soi-même.

“ Nous avons toutes et tous une santé mentale, aussi importante que notre santé physique. ”

Néanmoins, notre santé mentale ne dépend pas que de nous, notre personnalité ou ce que nous avons vécu enfant. Elle se consolide ou se détériore en fonction de nombreux facteurs. Certains sont individuels, d'autres sont liés à la société et l'environnement dans lequel nous vivons.

Par exemple, être exposé à des violences (physiques, psychologiques ou sexuelles), vivre en situation de précarité, subir des discriminations du fait de son genre, son origine supposée, sa religion ou son parcours de vie, tout cela peut avoir une influence négative sur notre santé mentale. A contrario, vivre dans un environnement protecteur, dans lequel on se sent en sécurité, avoir des ressources suffisantes, pouvoir compter sur des proches (amis, famille, collègues, professionnels), avoir accès à des activités de loisirs, nous aide à maintenir une santé mentale satisfaisante.

Avec Psycom, nous avons créé le kit pédagogique « Cosmos mental® », avec une courte capsule vidéo que vous pouvez visionner sur notre site (<https://www.psycom.org/>) pour présenter la santé mentale et ses différents facteurs. Chacun peut la visionner, et les adultes intervenant dans les clubs sportifs peuvent l'utiliser avec les adolescents et leurs parents.

Constatez-vous que cette thématique prend davantage de place au sein de notre société ?

En cette année où la santé mentale est déclarée Grande cause nationale, la mobilisation est forte dans tous les domaines de la société, ce qui est très positif.

Le fait de vivre dans un environnement protecteur est une base de sécurité importante de notre santé mentale. Toutes les sphères de notre société, dont les clubs sportifs, peuvent contribuer à promouvoir la santé mentale. Les structures sportives savent bien que faire du sport c'est bon pour notre santé physique

et mentale, et souvent agissent déjà en faveur de la santé mentale des personnes accueillies, parfois sans en avoir conscience. A contrario, d'autres peuvent se sentir démunies, ou penser que la santé mentale ne relève pas de leur champ de compétence ou de leurs prérogatives. En effet, lorsque l'on n'est pas « spécialiste » de la santé mentale (ex : psychiatre, psychologue), on a souvent l'impression de ne pas être légitime à agir en faveur de celle-ci.

C'est une question de posture. Il ne faut pas confondre la posture du soin (qui relève des spécialistes professionnels) et celle du prendre soin, qui peut incomber à toute personne, dans une situation donnée (ex : animatrices sportives, responsables de club, entraîneurs, etc.).

Lorsqu'une personne souffre de troubles psychiques, ces situations nécessitent un accompagnement adapté, par des services ou des professionnels. Le rôle des services de la Protection judiciaire de la Jeunesse sera alors de faire appel aux acteurs et structures du territoire qui peuvent soutenir ou prendre le relais afin d'améliorer les situations complexes et favoriser le maintien de l'équilibre psychique des jeunes (par exemple, Maison des adolescents, Point écoute Jeunes, services de soins psychiatriques, Conseil local de santé mentale, services sociaux, etc.). L'essentiel est de ne pas tenter de répondre à tous les problèmes et d'identifier à quel moment passer la main. Pour cela, il est essentiel de connaître les ressources de son territoire et de développer des partenariats.

“
Toutes les sphères de notre société, dont les clubs sportifs, peuvent contribuer à promouvoir la santé mentale. Les structures sportives savent bien que faire du sport c'est bon pour notre santé physique et mentale, et souvent agissent déjà en faveur de la santé mentale des personnes accueillies, parfois sans en avoir conscience.
”

Quel est le lien entre la santé mentale et l'activité physique ?

En 2024, plus de 2000 événements (animations, randonnée, courses à pied, stand, festival, ciné débat, ect.) ont été organisés partout en France, par une multitude d'acteurs œuvrant ensemble (associations sportives, universités, collectivités, structures hospitalières et psychiatriques, structures culturelles, etc.) pour « les Semaines d'informations sur la santé mentale » (SISM), autour du thème : « En mouvement pour notre santé mentale ». En effet, les SISM (<https://www.semaines-sante-mentale.fr/>) sont LE rdv pour parler de santé mentale avec la population et elles ont lieu, chaque année, pendant

deux semaines en octobre, au moment de la journée mondiale de la santé mentale (10 octobre) et s'articulent autour d'un thème annuel. Les différents paragraphes qui suivent, dans cette réponse, sont tirés de l'argumentaire (un document explicitant le thème de l'année et les liens avec la santé mentale) des SISM 2024.

Selon l'OMS, « l'activité physique est bonne pour le cœur, le corps et l'esprit (...). Elle peut améliorer la réflexion, l'apprentissage et le bien-être général ». De plus, elle permet de maintenir ou d'améliorer la santé mentale et de réduire le risque de troubles mentaux en agissant sur des facteurs psychologiques tels que le renforcement de l'estime de soi, le sentiment d'auto-efficacité et de contrôle de soi. L'activité physique favoriserait également l'interruption des pensées négatives associées au stress, à la dépression et à l'anxiété.

Toute activité qui met en mouvement compte : les déplacements (à pied, en roller et à vélo), au travail, sous forme de sport ou de loisir, ou en faisant des tâches ménagères et quotidiennes. De plus, toute activité physique vaut mieux qu'aucune activité physique et tout le monde a un intérêt à être plus actif. Se mettre en mouvement dans sa vie quotidienne participe pleinement au parcours de rétablissement des personnes concernées par un trouble psychique. Dans le milieu sportif, favoriser l'inclusion et l'acceptation de la différence dans tous les lieux et clubs sportifs est nécessaire.

Des programmes sportifs portés par diverses associations ou ONG, ou lors de la semaine Olympique et

Paralympique soutiennent le développement psychosocial et, plus largement l'intégration de valeurs citoyennes et sportives contribuant ainsi à une meilleure cohésion sociale, facteur protecteur de la santé mentale. Ces valeurs peuvent porter sur l'égalité femme-homme, la lutte contre toutes les formes de violences (sexuelles et sexistes dénoncées dans le milieu sportif), l'inclusion, ou encore le développement durable.

“ Se mettre en mouvement dans sa vie quotidienne participe pleinement au parcours de rétablissement des personnes concernées par un trouble psychique. Dans le milieu sportif, favoriser l'inclusion et l'acceptation de la différence dans tous les lieux et clubs sportifs est nécessaire. ”

En dehors du cadre compétitif, la pratique sportive ne devrait plus être basée sur la performance, mais bien sur le plaisir et le lien social. Encourager la pratique de l'activité physique dans un contexte social, avec des collègues, des amis ou des

membres de la famille ou encore avec un club ou une équipe sportive peut aider à renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe qui crée une motivation pour persévérer, et à réduire le sentiment d'insécurité, facteurs influençant la santé mentale. Ce type d'intervention (basée sur le lien social) est complémentaire des actions politiques concernant les environnements et l'accessibilité de l'activité physique.

Par ailleurs, il a été démontré que seule l'activité physique liée à des motivations dites intrinsèques, c'est-à-dire par intérêt et pour le plaisir que l'individu y trouve (s'amuser, désir de relever un défi, se détendre) était associée à des indicateurs positifs de santé mentale. À l'opposé, des motivations de perte de poids ou gain de masse musculaire (image corporelle) seraient associées à un risque accru de troubles anxieux et dépressifs ainsi qu'à une faible estime de soi.

Enfin, depuis quelques années, des sportifs et sportives de haut de niveau prennent la parole pour dénoncer le tabou autour de leur santé mentale et sur la stigmatisation des troubles psychiques. Ce tabou perdure aujourd'hui en raison des stéréotypes associés au sportif de haut niveau (individu hors normes, charismatique et invulnérable). Par ailleurs, les femmes sportives doivent lutter contre des normes physiques bien ancrées et contre la sexualisation de leur corps, facteurs dégradant la santé mentale de celles-ci. Pour les hommes, les attentes sociétales (robustesse, stoïcisme, rien qui ferait de l'ombre à leur virilité) peuvent les décourager



de demander de l'aide et peuvent plutôt les pousser à adopter des stratégies d'adaptation destructrices (consommation de substances, comportements à risque, colère, suicide).

Est-ce que la GCN 2025 va avoir un impact sur votre quotidien? Si oui, lequel ?

Psycom est membre du Collectif « Santé mentale Grande cause nationale 2025 », dont nous portons les objectifs : informer, prévenir, déstigmatiser.

Psycom est un organisme national public d'information sur la santé mentale. Nos deux missions principales sont : informer et sensibiliser. Le site [Psycom.org](https://www.psycom.org) propose ainsi une information fiable, accessible et indépendante sur la santé mentale, les troubles psychiques, les soins, l'accompagnement. Des brochures et affiches sont disponibles et l'organisme Psycom est actif sur les réseaux sociaux, etc.

Pour sensibiliser, Psycom crée des outils pédagogiques afin de comprendre la santé mentale et ce qui l'influence.

L'objectif est de faire évoluer le tabou et les idées reçues sur la santé mentale, afin d'agir contre la stigmatisation et les discriminations.

“ **Il a été démontré que seule l'activité physique liée à des motivations dites intrinsèques, c'est-à-dire par intérêt et pour le plaisir que l'individu y trouve (s'amuser, désir de relever un défi, se détendre) était associée à des indicateurs positifs de santé mentale.** ”

Les ressources s'adressent à toute la population. Il existe de nombreux contenus informatifs et pédagogiques abordant la santé mentale des enfants, des jeunes, des

adultes, utilisables par tout le monde. Vous pouvez découvrir sur le site des brochures, le kit pédagogique « Jardin du Dedans® », « Cosmos mental® », des affiches « Mythes & Réalités », des vidéos sur YouTube, etc. Afin que ces outils répondent au mieux aux besoins des personnes qui vont les utiliser, Psycom a recours à des méthodes de co-construction et utilise des techniques de facilitation graphique.

Les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) seront un des moments forts de l'année 2025. Partout en France, des centaines d'événements vont avoir lieu sur le thème « Pour ma santé mentale, réparons le lien social ». Les clubs omnisports sont des lieux de développement du lien social et peuvent tout à fait organiser des événements pendant les SISM et la fédération peut les accompagner. Toutes les informations sont disponibles sur le site <https://www.semaines-sante-mentale.fr/>.



Regards d'expert : Collectif Santé Mentale 2025

Le collectif Santé Mentale Grande Cause Nationale regroupe 23 organisations qui représentent plus de 3 000 structures, établissements et associations travaillant dans le champ de la santé mentale au sens large : représentants de la psychiatrie, du champ médico-social, de l'accompagnement professionnel, sanitaire et social, des usagers, des familles et proches, des pairs aidants, des lignes d'écoute, etc. mobilisés partout sur le territoire.

Que pensez-vous de l'évolution de la santé mentale ces dernières années ?

Nous avons toutes et tous une santé mentale et elle fait pleinement partie de notre santé. Elle évolue tout au long de la vie et peut se détériorer de façon ponctuelle ou durable, se rétablir également.

La santé mentale est devenue un sujet sociétal majeur dont on parle de plus en plus depuis la crise sanitaire. Chaque année, 20% de la population est touchée par un trouble psychique soit 13 millions de personnes en France et chaque heure une personne se suicide en France.

Les jeunes sont tout particulièrement concernés avec un doublement des symptômes anxio-dépressifs et des tentatives de suicide chez les 18-24 ans entre 2019

et 2023. Selon le Baromètre santé 2021 de Santé publique France, la prévalence des épisodes dépressifs caractérisés chez les 18-24 ans est passée de 12 % en 2017 à 21 % en 2021 : le Covid a mis en lumière et accentué une augmentation qui avait déjà débuté une dizaine d'années auparavant.

“ Chaque année, 20% de la population est touchée par un trouble psychique soit 13 millions de personnes en France et chaque heure une personne se suicide en France. ”

Ce sujet impacte aujourd'hui toutes les sphères de la société : les familles, le monde du travail, la jeunesse, l'éducation, les collectivités locales, le champ de l'inclusion et du handicap... La santé mentale n'est pas qu'une question sanitaire, elle est devenue l'affaire de toutes et tous.

En quoi cette grande cause peut-elle avoir un impact dans ce domaine ?

Premièrement, faire de la santé mentale la grande cause nationale a un impact immédiat car elle donne de la visibilité à un sujet encore tabou en France.

Ensuite, une grande cause nationale est l'occasion de mener des actions d'information, de prévention et de déstigmatisation. Dans les pays où des programmes de sensibilisation ont été

mis en place (Angleterre, Canada, Nouvelle-Zélande...), des résultats ont pu être observés sur le changement des représentations sociétales, la libération de la parole et la prise en compte du sujet dans les différentes politiques (logement, travail, éducation...). Ces campagnes d'information, de formation et de sensibilisation, déclinées en fonction des publics, doivent prendre appui sur les dispositifs et organisations qui travaillent au quotidien sur le sujet partout sur le territoire.

“
Une grande cause nationale est l'occasion de mener des actions d'information, de prévention et de déstigmatisation.
”

Plus encore, cette année de priorité nationale doit permettre d'inciter les pouvoirs publics à mettre en place des mesures concrètes qui permettront l'amélioration de l'accès aux soins et de l'accompagnement des personnes concernées, et de mettre en œuvre des feuilles de routes afin d'améliorer la prévention, le repérage précoce, le parcours de soin et la vie des personnes concernées vivant avec un trouble psychique. Choisir la santé mentale comme grande cause nationale 2025 permet d'embarquer toutes les parties prenantes de la société, sans considérer cette mission comme de la

seule responsabilité de la psychiatrie. Un renforcement des actions préventives, bien que sans impact immédiat sur les structures de soins et leur file active, permettrait d'améliorer les parcours de vie des personnes concernées à long terme.

Plus largement, dédier une année à la santé mentale est une opportunité de mobiliser la société civile pour travailler sur toutes les dimensions et avec tous les acteurs concernés, que ce soit en amont (déterminants de santé) ou en aval (structures d'accueil, accompagnement des proches, etc.). L'enjeu n'est pas uniquement sanitaire, mais transversal : éducation, travail, logement...

Enfin, cette grande cause doit permettre de mettre en place les conditions d'un changement sociétal profond sur le sujet. Changer les représentations et les regards demandera du temps : 2025 doit être, au travers de nos actions, la première marche de la transformation sociétale que nous appelons de nos vœux.

Quels sont les objectifs du collectif pour cette année ?

Le Collectif Santé mentale Grande cause nationale rassemble 23 acteurs du champ de la santé mentale : associations de personnes concernées, de la recherche, de l'intervention précoce, du soin, de l'information, de la prévention ou encore du rétablissement... Depuis la publication d'une première tribune en octobre 2023, ce collectif a porté le plaidoyer commun pour l'obtention de la Grande cause nationale. Il a appelé à une forte mobilisation citoyenne avec une pétition signée par

“
Pour le collectif, cette grande cause n'est pas une révolution, mais une opportunité inédite de changer les représentations, d'alerter, de faire pression et de proposer des actions.
”

près de 46 000 personnes en quelques mois. Pour le collectif, cette Grande cause n'est pas une révolution, mais une opportunité inédite de changer les représentations, d'alerter, de faire pression et de proposer des actions.

Afin de faire de la santé mentale un enjeu citoyen, le Collectif se mobilise autour de trois objectifs :

- **Inform**, pour mettre à disposition des informations fiables, accessibles et de qualité au grand public ;
- **Prévenir**, au niveau individuel et collectif, pour permettre à chacun de prendre soin de sa santé mentale et encourager les organisations à reconnaître leur rôle dans la promotion d'une bonne santé mentale et agir sur les déterminants ;



©FFCO

- **Déstigmatiser**, pour changer durablement les regards sur les troubles psychiques encore trop souvent perçus comme honteux.

Comment le sport peut-il jouer un rôle ? Quels sont les bienfaits pour la santé mentale ?

Santé physique et santé mentale sont indissociables, et l'activité physique a de nombreux effets sur la santé mentale. Élément essentiel de l'hygiène de vie avec l'alimentation et le sommeil, elle favorise un sommeil de meilleure qualité, ce qui a un impact important sur le niveau d'irritabilité, la fatigue, l'humeur, la manière de faire face aux imprévus quotidiens et la capacité à réguler ses émotions.

“ **Les études scientifiques montrent aussi que la pratique sportive peut avoir un effet bénéfique sur la diminution des pensées anxieuses car le corps libère des endorphines. Celles-ci peuvent soulager le stress et procurent une sensation de bonheur.** ”

Les études scientifiques montrent aussi que la pratique sportive peut avoir un effet bénéfique sur la diminution des pensées anxieuses, car le corps libère des endorphines. Celles-ci peuvent soulager le stress et procurent une sensation de bonheur. Plus encore, l'activité physique accroît la production de sérotonine qui régule l'humeur et réduit l'anxiété.

L'activité physique augmente le niveau d'énergie, l'estime de soi et la confiance en ses capacités. Elle prévient aussi l'apparition des troubles psychiques en améliorant l'activité des neurotransmetteurs qui ont un effet très important sur la variation de l'humeur.

Fruit d'un ensemble de déterminants (sociaux, environnementaux,



Les membres du collectif Santé Mentale 2025 ©FFCO

génétiques...), il est temps de considérer la santé dans sa globalité.

“ Les clubs sportifs peuvent avoir un rôle essentiel dans la promotion de la santé mentale, d’abord en tant que lieux de pratique sportive, mais aussi en tant que lieux de socialisation, en favorisant la création de lien social et en aidant à lutter contre la solitude et l’isolement. ”

Selon vous, les clubs sportifs doivent-ils être des acteurs engagés sur ce sujet ?

Les clubs sportifs peuvent avoir un rôle essentiel dans la promotion de la santé mentale, d’abord en tant que lieux de pratique sportive, mais aussi en tant que lieux de socialisation, en favorisant la création de lien social et en aidant à lutter contre la solitude et l’isolement. Or être entouré et soutenu est un facteur de protection contre des difficultés de santé mentale.

Lieux d’accueil privilégiés d’un public jeune, ils peuvent aussi jouer un rôle important à une période charnière : la période allant de l’adolescence à l’âge adulte est caractérisée par un certain nombre d’enjeux et de questionnements (accroissement de l’autonomie, interrogation sur l’identité ou l’orientation sexuelle, bouleversements corporels, projection vers l’âge adulte...) ou de situations personnelles déléteres (trauma, harcèlement, conduites addictives...) qui peuvent agir sur l’équilibre mental. A cela s’ajoute le fait que les troubles psychiques apparaissent majoritairement avant l’âge adulte : 75 % des pathologies, telles que la bipolarité ou la schizophrénie, se déclarent

avant l’âge de 24 ans. Les clubs sportifs peuvent donc jouer un rôle dans la prévention et le repérage des troubles de santé mentale, notamment chez les jeunes.

Pour en savoir plus sur la Grande Cause Nationale 2025 et le Collectif Santé Mentale 2025 : <https://santementale2025.org/>



Initiatives de clubs : Breizh Insertion Sports

En 2009, L'association Breizh Insertion Sport (BIS), adhérente de la FFCO, est créée afin d'aller vers des publics plutôt éloignés de la pratique physique et sportive traditionnelle et vers lesquels les associations traditionnelles ne vont pas.

Breizh Insertion Sports oeuvrent sur le bassin Rennais et l'Ille et Vilaine auprès de personnes vulnérables et isolées :

- Des personnes ayant eu un parcours à la rue et en processus de réinsertion.
- Des jeunes des Quartiers Politique de la Ville (QPV)
- Des enfants et adolescents dépendants de l'aide sociale à l'enfance (ASE)

- Des personnes bénéficiaires du RSA, vivant un isolement social relativement important
- Des personnes issues de l'immigration
- Des adultes accompagnés pour répondre à leurs comportements addictifs

Pour ce faire, le club a développé un savoir-faire, une méthodologie de « **l'aller vers** » et du « **faire avec** » reconnu et au service d'un territoire et de ses habitants.

Focus sur le pôle **Santé Physique & Mentale**, avec 2 actions mises en lumière :

1. Bien dans son Corps Bien dans sa Tête (BCBT) :

Basée sur la répétitivité hebdomadaire d'une activité physique ludique et conviviale sur le printemps/automne, chaque participant (prescrit par un acteur social/médical) est invité à venir pratiquer le plus régulièrement possible sur un cycle d'activité physique pour retrouver un bien-être physique, mental et social.

Par le biais de son équipe d'éducateur.rices socio-sportif.ves expérimenté.es, BIS propose différentes formules d'accompagnements en gymnase ou hors les murs, autour de pratiques portées par des sports collectifs ou des sports de pleine nature.

En complément de ces cycles et dans le but de prolonger la synergie mise en place, des séjours sont organisés pour assurer la pérennité et la transférabilité des modifications de comportements ou de pratiques pouvant être observées chez les bénéficiaires.

Les usagers sont à la co-construction du séjour de A à Z, pour pouvoir se projeter à re-partir en vacances par eux-mêmes (prendre du temps pour soi).

- ♦ Recréer du lien social, retrouver une place dans un groupe



©Breizh Insertion Sports



- ◇ Redonner du sens à ses efforts et engagements
- ◇ Se remobiliser physiquement et faire des choix pour soi

2. **Accompagnement Aide Sociale à l'Enfance (ASE) :**

Conventionné avec le Département d'Ille-et-Vilaine, BIS peut accompagner des jeunes (6-18 ans) suivis par les services de l'ASE, via des processus individuels et collectifs. L'association est interpellée pour intervenir périodiquement dans des périodes critiques du parcours du.de la jeune, mettant à mal le cadre éducatif en place (écosystème familial, scolaire, famille d'accueil, référence CDAS). En s'adaptant à la temporalité du.de la jeune, et de son cadre éducatif, des séances individuelles sont délivrées aux alentours du lieu de résidence du.de la jeune, investissant les motivations du jeune et divers supports pédagogiques (activités physiques, artistiques, musicales, de pleine nature...). L'intervention vise à s'extraire

des points de tension, s'oxygéner et se détendre, prendre du recul et mieux analyser ses situations vécues.

“ **En s'adaptant à la temporalité du.de la jeune, et de son cadre éducatif, des séances individuelles sont délivrées aux alentours du lieu de résidence du.de la jeune, investissant les motivations du jeune et divers supports pédagogiques.** ”

En parallèle de ces accompagnements, des séjours d'oxygénation avec d'autres jeunes (issus de Quartier Prioritaire de Rennes, d'Espaces jeunes de Rennes et Brocéliande) sont organisés lors de chaque vacances scolaires, sur de courts formats (2-5 nuits). Plusieurs thématiques peuvent être possibles (activité physique, mobilité douce, pratique artistique, médiation animale) pour faire vivre à chaque jeune des situations de vie structurant le vivre-ensemble, l'altérité, le mieux-être et la gestion des tâches de la vie quotidienne.

Ces méthodes d'intervention visent à :

- Redonner de la valeur aux individus
- Prendre soin de soi (socialement et mentalement)
- S'ouvrir des perspectives pour son développement personnel.

Plus d'informations : <https://www.breizhinsertionsports.com/>

Initiatives de clubs : US Créteil Haltérophilie- Musculature et Fitness

Créée le 11 mars 1936 avec le football comme seule discipline, l'US Créteil fut, il y a déjà plus de 80 ans, l'une des toutes premières de type loi 1901, Aujourd'hui elle compte à son actif, 30 associations donc l'US Créteil Haltérophilie-Musculature et plus de 9500 adhérents. L'US Créteil, adhérente de la FFCO, est soucieuse de proposer à toutes et tous une pratique adaptée à leur besoin.

Depuis plus d'une dizaine d'années, l'Union Sportive de Créteil s'est orientée sur le sport santé avec l'US Créteil Haltérophilie-Musculature et Fitness (USC HMF). Plus encore à l'heure du COVID et des violences mentales que la pandémie et ses épisodes de confinements ont entraînés, le club œuvre sur le sentier de la santé mentale. Dès lors l'association ne pouvait qu'être partie prenante à l'annonce du thème de la "Grande Cause Nationale" de cette année.

Le premier outil que l'USC HMF a développé, à partir d'une pratique antérieure, est la danse thérapie spécifiquement ciblée pour les femmes victimes de violences sexuelles, avec une approche

physique pour reprendre le contrôle de son corps après le(s) traumatisme(s). Plus récemment, le club expérimente la sonothérapie, à base de l'instrument Handpan (percussions) tout en l'associant à la fois à un accompagnement à la relaxation par la suggestion vocale et à la mise en mouvement. Après une quinzaine d'ateliers auprès de divers publics, l'USC réalise l'impact positif suite à des retours quantifiés sur une centaine de personnes, notamment en situation d'hyperactivité et d'anxiété. C'est un atelier particulièrement adapté aux seniors puisqu'il permet de conjuguer le mouvement et le cognitif.

Par ailleurs, avant de pousser cette voie du son, le club avait tenté l'expérience de la voix et du mouvement au travers des ateliers « lecture en mouvement » lors desquels il s'agissait avant tout de donner corps à l'imagination par la lecture de textes spécifiquement choisis ou écrits pour l'occasion, incitant les participant.e.s à la mobilité et à la détente. De nombreuses études¹ ont effectivement démontré l'impact positif de la lecture sur la santé mentale particulièrement (connectivité neuronale) mais rares sont les expérimentations qui proposent de conjuguer l'activité physique et la lecture, à l'exception du mouvement « Read N'Move ». Ces expériences n'ont pas été



© USC HMF



© USC HMF

reconduites car ciblées pour les EHPAD, structures manquant de fonds pour des prises en charge financières.

Sporadiquement, l'USC HMF propose des animations, en portes ouvertes, liées à l'environnement notamment via la sensibilisation aux mobilités actives (apprentissage du vélo, de la trottinette, marche posturale, etc.) qui, in fine, luttent aussi contre l'éco-anxiété et la peur des déplacements dans l'espace public. Ces ateliers ouverts à tous-tes, ont permis à certain.e.s usager.e.s d'augmenter leur mobilité active tout en ayant une meilleure conscience de leur environnement et surtout, pour les femmes, de déconstruire la sexualisation de l'espace public.

Les succès de l'USC

L'un des plus grands succès est l'atelier « Marche-Discussion ». Initié dans l'après covid, en partenariat avec une assistante sociale que nous accueillons alors en stage de 3^{ème} année de formation dans notre structure, qui avait fait remonter outre les difficultés sociales des familles accompagnées à cette période, le malaise particulier des mères qui avaient vu exploser

leurs charges mentales et le nombre d'agressions subies.

“ Depuis plus d'une dizaine d'années, l'Union Sportive de Créteil s'est orientée sur lignée du sport santé, et plus encore à l'heure du COVID et des violences mentales que la pandémie et ses épisodes de confinements ont entraînées, le club œuvre sur le sentier de la santé mentale. ”

L'idée basique était d'avorter l'aversion de la marche et de permettre aux participantes de prendre la parole sur divers sujets de société, excuses à la libération de la parole.

Techniquement, il s'agit de marcher sur un temps donné, en binôme, et de discuter sur des sujets imposés tirés au hasard.

Cette démarche a pour vocation de faire oublier l'effort de la marche tout en permettant la fluidité de conversation. Après cette marche dynamique, nous organisons un grand cercle de parole pour faire un retour de nos conversations, autour d'une boisson chaude et encadré par une animatrice-médiatrice. Les premières séances avaient tellement fonctionné que des confidences, sous forme de bombes sociales, avaient émergé des discussions déroutant l'assistante sociale présente et l'intervenante spécialiste des violences de genre. Dès lors, nous avons associé une psychologue à ces temps. Aussi, la responsable coordinatrice s'est formée à Urgence Santé-Mentale.

¹<https://www.rtl.fr/actu/bien-etre/michel-cymes-nous-alerte-sur-les-bienfaits-de-la-lecture-sur-notre-cerveau-7793864629>

Plus d'informations :
<https://www.maison-sport-sante-creteil.fr/>

<https://www.uscreteil.com/accueil>

Initiatives de clubs : L'École de Découverte des Sports du Bocage



©EDSB

Sport et Santé Mentale : L'engagement de l'EDSB pour le bien-être de tous

L'École de Découverte des Sports du Bocage (EDSB) s'engage depuis plus de 20 ans à promouvoir le sport pour tous, en plaçant le bien-être au cœur de ses actions. À travers ses trois programmes phares – *Cap vers le sport*, *Ex Æquo* et *Rest'Actif* – l'EDSB met en œuvre des initiatives concrètes pour favoriser la santé mentale des enfants, des personnes en situation de handicap et des seniors.

La genèse du projet : Un besoin grandissant de prendre soin de la santé mentale

Dans un monde où le stress, l'isolement et les troubles liés à la santé mentale prennent une

place croissante, le rôle du sport comme outil thérapeutique ne fait plus débat. L'EDSB a constaté à travers ses actions sur le terrain :

- Une augmentation de l'anxiété et des difficultés relationnelles chez les enfants.
- Un besoin accru de valorisation et de confiance en soi pour les personnes en situation de handicap.
- Un isolement social des seniors, aggravé par la perte d'autonomie et le manque d'activités adaptées.

Face à ces constats, l'EDSB a renforcé l'intégration d'objectifs de santé mentale dans l'ensemble de ses programmes.

Nos programmes au service du bien-être psychologique

CAP VERS LE SPORT : L'éveil sportif au service de l'équilibre émotionnel

Chez les enfants de 4 à 9 ans, le sport joue un rôle clé dans le développement émotionnel et la gestion du stress. Avec *Cap vers le sport*, l'EDSB :

- Stimule la confiance en soi et l'estime personnelle à travers des jeux non compétitifs ;
- Apprend aux enfants à gérer leurs émotions par le mouvement et le jeu collectif ;
- Favorise le lien social et la coopération, essentiels au bien-être psychologique.

Impact attendu : des enfants plus sereins, capables de mieux interagir avec les autres et de s'engager dans une activité physique sans crainte de l'échec.

EX ÆQUO : Le sport comme outil de reconnaissance et d'inclusion

Les personnes en situation de handicap souffrent souvent d'un manque d'inclusion et d'un sentiment d'exclusion sociale. *Ex Æquo* a été conçu pour répondre à ces défis en proposant :

- Des séances adaptées qui permettent à chacun d'évoluer à son rythme ;
- Une valorisation des progrès pour renforcer l'estime de soi.



- Des activités mixtes (valides et non-valides) pour favoriser l'acceptation et l'inclusion sociale.

Impact attendu : un renforcement de la résilience, une diminution du stress et une amélioration des interactions sociales.

REST'ACTIF : Lutter contre l'isolement des seniors

Le vieillissement s'accompagne souvent de solitude, de perte de repères et parfois de dépression. Avec Rest'Actif, l'EDSB agit directement sur ces problématiques en proposant :

- Des activités mêlant exercices physiques et cognitifs pour stimuler la mémoire et la concentration ;
- Des séances en groupe pour rompre l'isolement et recréer du lien social ;
- Un accompagnement sur le long terme pour redonner du sens et du plaisir au mouvement

Impact attendu : une amélioration du moral, une réduction des risques de troubles cognitifs et une meilleure qualité de vie.

“ **L'EDSB est convaincue que le sport ne se limite pas à la performance physique. C'est un vecteur de bien-être global, un outil puissant pour réduire le stress, renforcer la confiance en soi et améliorer la qualité de vie.** ”

Pourquoi cet engagement est essentiel ?

L'EDSB est convaincue que le sport ne se limite pas à la performance physique. C'est un vecteur de bien-être global, un outil puissant pour réduire le stress, renforcer la confiance en soi et améliorer la qualité de vie. En intégrant pleinement la santé mentale dans nos actions, nous affirmons notre volonté de faire du sport un levier d'épanouissement accessible à tous. Parce que bouger, c'est bien plus que du mouvement : c'est se sentir vivant, inclus et valorisé.

Plus d'informations : <https://www.edsdubocage.fr/page/1919435-actualites>

**Vous pouvez contacter Cédric Fuzeau, directeur de l'EDSB, c.fuzeau@edsdubocage.fr.
fr.REST'ACTIF : Lutter contre l'isolement des seniors**



Initiatives de clubs : JS Allonnes Omnisports

La J.S.A Sports et Loisirs Intégratifs est une section de la JS Allonnes Omnisports, à destination du public en situation de handicap physique, sensorielle, mentale et psychique.

La section Sports & Loisirs Intégratifs accueille toutes les personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou moteur qui souhaitent pratiquer une activité physique en loisir ou en compétition. Suivant leur souhait, les personnes pourront rejoindre une section valide de leur pratique qui mettent à disposition leur salariés ou bénévoles de la pratique concernée.

Objectifs de la section

Offrir des activités physiques et/ou sportives qui correspondent aux projets sportifs des adhérents en situation de handicap que ce soit en loisir ou en compétition pour ceux qui ont les capacités de performer.

Organisation (ex : Activités, horaires, les équipes, les catégories, l'encadrement)

- Les activités sont ouvertes aux adultes et aux mineurs.
- Activités de loisir adaptées une fois par semaine encadrées par un enseignant STAPS / APA aidé par les stagiaires STAPS dans la cadre de leur formation. Les activités multiples changent toutes les semaines et se déroulent en salle ou en extérieur suivant la pratique.
- En collaboration avec les sections valides du club, des séances d'entraînements à but compétitif en para pétanque, athlétisme, cross, handball, natation.

- Participation aux championnats FFSA et handisport avec des titres de champions d'Europe ou du Monde.

Les valeurs de la section

Intégration & inclusion : La section souhaite que chaque personne puisse pratiquer la discipline de son choix en adaptant l'activité à ses capacités. Une convention avec l'EPSM (Etablissement Public de Santé Mentale de la Sarthe) renforce leur place sur la ville.

Sport pour tous : Les activités physiques vont être ouvertes à tous.

Plus d'informations : <https://www.jsa-omnisports.com/sports-et-loisirs-integratifs>



©JS Allonnes Omnisports



Découvrez
“ **OSEZ LE SPORT AUTREMENT** ”
publié par la Fédération Française des Clubs
Omnisports aux éditions Amphora

Une **vision claire, conceptualisée** et **simplifiée**
de la littératie physique, le sport pour chacun tout au long de la vie, pour la rendre
aussi accessible qu'évidente : une révolution dans le champ du sport.

Un ouvrage réunissant les **témoignages d'acteurs de terrain**, de **responsables associatifs**, de **chercheurs** et d'**experts** dans les domaines les plus divers du sport.

PLUS D'INFORMATIONS
SUR L'OUVRAGE



AMPHORA

www.ffco.org

La fédération s'engage pour la santé mentale

Avant de conclure, la fédération tenait à remercier tous les protagonistes pour leur contribution à ce dossier. Ces pages nous ont permis de mettre en lumière leurs visions et leurs actions pour la Grande Cause Nationale 2025.

Longtemps reléguée au second plan, la santé mentale doit, aujourd'hui, être perçue comme un enjeu essentiel du bien-être individuel et collectif. Parmi les nombreuses solutions existantes pour préserver et améliorer la santé mentale, l'activité physique se distingue comme une approche accessible, efficace ainsi que durable. Pourtant, malgré ces nombreux bénéfices, une partie de la population demeure en situation de sédentarité, souvent en raison d'obstacles matériels, financiers ou psychologiques. Il est donc primordial d'intensifier les efforts de sensibilisation et d'accompagnement afin de rendre l'activité physique accessible à tous.

Les clubs omnisports travaillent quotidiennement pour accueillir toutes les personnes et leur proposer une diversité de pratique sportive. Ce travail de chaque instant permet, parfois sans s'en rendre compte, une amélioration significative de la santé mentale. Nous encourageons et félicitons nos clubs engagés dans cette thématique.

A travers ce dossier, la FFCO met en avant sa première action de sensibilisation et sa volonté de s'investir pleinement dans cette Grande Cause Nationale. Nous sommes convaincus de l'importance de porter ce message.

A ce jour, notre Fédération compte plus de 20 clubs pleinement investis dans cette thématique, toutes nos actions ont pour vocation de faire grandir ce nombre de clubs et permettre de faire prendre conscience des bienfaits d'une pratique physique régulière sur la santé mentale de tous, tout au long de la vie.

Nous vous invitons à prendre connaissance des actions de la fédération qui seront menées tout au long de l'année sur la page ci-contre.



©FFCO

LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION



JANVIER

Lancement des réflexions avec :

- Le collectif santé mentale de la GCN
- Un grand groupe d'intérêt
- Le club omnisports Danois Aalborg

FÉVRIER

- Participation de la FFCO à l'appel à proposition pour la santé mentale
- Mobilisation d'acteurs pour éditer le dossier santé mentale de la revue Fédérale

MARS

- Intégration d'un module spécifique santé mentale au sein de la formation « 1000 clubs pour le sport et la santé »

AVRIL

- Parution de la revue FFCO à l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé
- Préparation de l'édition "Bouge Ton Camping" (BTC) en intégrant la thématique santé mentale

MAI

- Préparation du tour de France de la mascotte COCO spécial santé mentale
- Participation au colloque santé mentale du Comité Français du Fair-play

JUIN

- Journée en présentiel de la formation « 1000 clubs pour le sport et la santé » focus sur la santé mentale

JUILLET- AOÛT

- Lancement Bouge ton Camping - sous réserve
- Lancement du tour de France de Coco - sous réserve

SEPTEMBRE

- Journée de rassemblement des éducateurs sport santé IDF, spécial santé mentale
- Actions de sensibilisation à l'occasion de la fête du sport

OCTOBRE

- Semaines d'informations sur la santé mentale (SISM)
- 5^{ème} assise européenne du sport santé

NOVEMBRE

- Participation aux fresques de la santé mentale

DÉCEMBRE

- Bilan annuel
- Communication sur nos actions 2025
- Projection sur le déploiement national de nos expérimentations

Lancement d'une expérimentation avec une dizaine de clubs en prenant en charge **des séances dédiées à la thématique pour les nationaliser et les pérenniser** dans d'autres clubs.



Actualités

Vie fédérale

Nouvelles des comités

Échos des clubs

Portrait de club

La FFCO s'engage pour le développement des écoles omnisports

Face aux enjeux de l'éducation sportive et du bien-être des jeunes générations, la Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO) mène un projet d'envergure : le développement des écoles omnisports sur tout le territoire français. Véritable tremplin vers une pratique sportive diversifiée et accessible à tous, ce projet vise à accompagner les clubs et les collectivités pour proposer une offre innovante adaptée aux besoins des enfants et des familles.

Les écoles omnisports : une vision moderne du sport pour tous

Une école omnisports est un programme unique où les enfants découvrent plusieurs disciplines sportives tout au long de l'année. Loin de l'hyperspécialisation qui peut entraîner l'assitude et blessures, cette approche globale permet de :

- Favoriser l'éveil moteur dès 3 ans avec une grande diversité d'activités ;
- Encourager la motivation et l'engagement des jeunes dans le sport ;
- Développer des compétences physiques complètes grâce à l'alternance de disciplines ;
- Permettre un choix éclairé avant une éventuelle spécialisation sportive.

Les écoles omnisports proposent des cycles par périodes, allant des sports de raquette (tennis, badminton, tennis de table) aux sports collectifs (football, handball, basket), en passant par la gymnastique, l'athlétisme, les sports de nature, etc.

Un déploiement national porté par la FFCO

Actuellement, plus de 60 écoles omnisports sont implantées en France. La FFCO se fixe un objectif ambitieux : doubler ce nombre en trois ans et atteindre 120 écoles sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-Mer.

Pour y parvenir, la FFCO met en place un accompagnement structuré autour de quatre axes majeurs :

1. Déploiement des écoles : soutien aux clubs pour la mise en place et la gestion des structures ;



©FFCO

2. Formation des éducateurs : développement des compétences des professionnels du sport
3. Études scientifiques : évaluation des bienfaits du multisports sur les jeunes pratiquants ;
4. Sensibilisation du public : promotion des avantages du multisports auprès des familles et des collectivités.

À terme, ce programme permettra à plus de 8 000 enfants d'accéder à un parcours sportif complet et varié, sous l'encadrement d'éducateurs formés à la littératie physique.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/la-ffco-sengage-pour-le-developpement-des-ecoles-omnisports/>

La FFCO à l'Élysée : une reconnaissance institutionnelle du modèle omnisports

Le sport joue un rôle central dans les politiques publiques et la reconnaissance institutionnelle de son impact sociétal ne cesse de croître. La Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO) a eu l'honneur d'être reçue à l'Élysée pour une rencontre avec William Massari-Elman, Conseiller Sport, Vie associative et Solidarités au cabinet du Président de la République. Ce rendez-vous marque une étape importante dans la reconnaissance du modèle omnisports comme un levier majeur des politiques publiques.

L'omnisports : un modèle au service de la société

Lors de cet entretien constructif, la FFCO a mis en avant la force du modèle omnisports dans un grand nombre d'enjeux sociétaux fortement portés par le Président de la République. Les clubs omnisports jouent en effet un rôle essentiel dans :

- **L'insertion sociale et professionnelle**, avec des exemples concrets comme ceux du Stade Bordelais Omnisports et du Stade Montois ou encore de l'US Grigny avec des parcours de remobilisation de 5 mois à temps plein mêlant activités sportives et accompagnement vers l'emploi.
- **La santé et le bien-être** illustrés par des initiatives du Trait d'Union de Verrières-Le-Buisson (TUVB), de l'ASM Omnisports, du Club Omnisports des Ulis ou encore des 27 clubs labellisés Maison Sport Santé.
- **L'engagement des jeunes** soutenu par l'AGJA Bordeaux, l'US Joigny Omnisports, le Lille Université Club ou encore le Cercle Paul Bert qui diversifient l'approche du centre de loisirs traditionnels par l'activité multisportive.
- **La féminisation du sport**, favorisant l'accès des femmes à toutes les disciplines mais aussi et surtout à des postes à responsabilités comme l'encourage l'US Colomiers ou la Jeune France de Cholet.
- **Le développement durable**, intégrant des pratiques écoresponsables avec notamment la réalisation de charte comme le Paris Université Club ou encore le SAGC Cestas.



La FFCO a également présenté les deux projets structurants que les nouveaux élus portent pour ce mandat et pour l'avenir du sport en France :

- **Les écoles omnisports**, visant à garantir à chaque enfant un apprentissage multisports afin de construire, de manière globale, des habiletés, des compétences et des réflexes de mise en activité et ainsi favoriser un engagement durable dans la pratique sportive.
- **Le développement international**, pour promouvoir la littératie physique à la française en s'appuyant sur la pratique omnisports et renforcer la coopération des clubs français avec leurs homologues européens au travers d'échanges de pratique et de collaborations.

Un dialogue renforcé avec les institutions

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique plus large d'échanges avec les institutions sportives et gouvernementales. La FFCO a notamment répondu à la sollicitation d'Astrid Guyart et James Blateau du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) pour mettre en avant, lors d'une rencontre à la maison du sport français, la place essentielle des clubs omnisports dans le paysage sportif français et européen.

En tant qu'ambassadeur de la Francophonie du sport, la FFCO a également échangé dans les locaux de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Paris avec des interlocuteurs venant de plus d'une trentaine de pays.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/la-ffco-a-l-elysee-une-reconnaissance-institutionnelle-du-modele-omnisports/>

Omnisports : Terre de champions !

Nous sommes fiers de vous présenter notre toute nouvelle série de vidéos, « Omnisports : Terre de champions ! », une immersion unique dans le monde du sport et de l'excellence. À travers cette série, nous mettons en lumière des athlètes, des entraîneurs et des passionnés qui, ensemble, construisent les histoires de réussite sportive qui nous inspirent tous.

Le concept

Chaque épisode explore une discipline sportive différente, mettant en avant les valeurs, les défis et les moments de gloire qui façonnent les champions. Qu'il s'agisse d'un athlète professionnel ou d'un jeune talent en devenir, « Omnisports : Terre de champions ! » révèle leur parcours, les différentes disciplines qu'ils peuvent pratiquer, l'attachement à leur club omnisports, etc. Le sport est une école de vie. Il nous enseigne la persévérance, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe. Avec cette série, nous voulons non seulement célébrer les exploits sportifs mais aussi inspirer les générations futures à croire en leurs capacités et à prendre en compte l'importance de l'ouverture aux disciplines complémentaires grâce aux clubs omnisports.

Les premiers épisodes consacrés aux championnes !

Les premiers épisodes ont mis en lumière deux championnes : Sam Davies, skipper du Vendée Globe et Sara Balzer, vice-championne olympique d'escrime. Deux championnes, deux parcours et deux inspirations !

Ensuite, nous avons retracé le parcours de Brice Guyart, champion olympique d'escrime, et de Frédéric Villeroux, champion paralympique de cécifoot à Paris 2024.

Rendez-vous sur nos plateformes pour ne manquer aucun épisode et découvrez comment la passion et le travail transforment des rêves en réalité. N'oubliez pas de partager vos impressions et de soutenir vos champions préférés en laissant un commentaire ou en partageant nos vidéos.

Ensemble, célébrons le sport et ses héros avec « Omnisports : Terre de champions ! ».

Lire la suite : <https://www.ffco.org/omnisports-terre-de-champions/>



OMNISPORTS & INITIATIVES :

Les clubs à l'honneur

Depuis quelques années, la Fédération Française des Clubs Omnisports met en avant des initiatives de clubs omnisports via une web-série "Omnisports & Initiatives".

OMNISPORTS & INITIATIVES – épisode 12 : Aix Université Club

Pour son 12ème épisode, nous allons à la rencontre du Aix Université Club.

Créé en 1937 par des étudiants, l'Aix Université Club est un club omnisports regroupant 4 000 membres, 17 clubs et 4 sections sportives : multisports, sport santé et handicap, bien-être et sport entreprise. Il est aujourd'hui le plus grand club omnisports du Pays d'Aix. Engagé dans une mission d'éducation permanente, il promeut une pratique sportive accessible à tous, du loisir au haut niveau, en collaboration avec les collectivités, les établissements d'enseignement et les entreprises.

Dans cette interview, nous avons voulu en savoir plus sur la section sport entreprise, en plein développement au sein de l'Aix Université Club.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/omnisports-initiatives-episode-12-aix-universite-club/>

OMNISPORTS & INITIATIVES – épisode 13 : Sports Mer Santé Saint Malo

Pour son 13ème épisode, nous allons à la rencontre du Sports Mer Santé de Saint-Malo.

L'Association développe les activités aquatiques en mer en Bretagne, à Saint Malo, Saint Lunaire et Cancale. Avec 5 000 adhérents, Sports Mer Santé souhaite permettre à tous les publics, toute l'année, d'appréhender l'océan en pratiquant différentes activités. L'association développe les activités sportives en mer comme le long côtes, long fitness, aquagym, le sauvetage sportif et des cours de natation.

Dans cette interview, nous avons voulu en savoir plus sur l'activité « aquaphobie » développée par le club.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/omnisports-initiatives-episode-13-sports-mer-sante-saint-malo/>



La géopolitique omnisports, un enjeu international au service des clubs encore peu visible

Gerard PERREAU BEZOUILLE, lors de sa présidence, avait lancé la démarche dès le début de son dernier mandat. L'équipe actuelle, menée par Séverine BARDAUD et Denis LAFOUX a amplifié la dimension internationale de la FFCO. Devenir une référence internationale du multisport s'inscrit en effet dans le projet fédéral en s'appuyant sur deux axes : la littérature physique et le modèle omnisports en Europe et dans le monde.

La FFCO a ainsi inscrit son émancipation internationale dans une dimension globale dont la toile de fond reste la construction de programme d'échanges internationaux autour de la littérature physique, dénominateur commun qui agrège tous les pans de l'activité d'un club omnisports. Cette dimension internationale est rare dans les fédérations françaises affinitaires qui s'inscrivent traditionnellement dans des enjeux de compétitions ou d'échanges ponctuels.

Sur le premier axe, riche de différentes actualités récentes, nous collaborons avec des structures comme Tibu au Maroc ou encore Sportforlife qui a d'ailleurs organisé son sommet en janvier. Pour rappel, ce sommet organisé tous les deux ans regroupe tous ses collaborateurs et partenaires en un lieu central (2025 s'est déroulé à Gatineau au Canada) afin de construire les orientations et lignes directrices de leur politique de développement de la littérature physique. Avec comme animatrice centrale, Mariane PARENT (présente lors du salon Sport Asso & Co 2023 à Clermont Ferrand), il est entièrement bilingue Anglais/Français et sa programmation, composée d'une dizaine de conférence plénière et d'une vingtaine d'ateliers, vient cadencer un site où le village des partenaires s'étend à plus d'une vingtaine d'exposants.

Notre présence lors de cet événement par la participation d'Ali Kada, notre conseiller technique national, pourrait être un tournant pour la prochaine olympiade dans ce qui pourrait être l'émergence d'une géopolitique multisport internationale et répondait à plusieurs ambitions et objectifs.

Un sommet pour apprendre des autres, apprendre de soi

Comme la FFCO, l'association Sportforlife arrive dans un nouveau cycle et a décidé de s'ouvrir aux autres acteurs étrangers dont la France. Et une fois de plus le sport ne se laisse pas envahir par le caractère anxiogène de la géopolitique internationale. Au Canada, ce qui compte, c'est l'avenir des pratiques, des compétences, des processus relationnels avec ces éclairages venus d'ailleurs ou d'avant (héritage indiens).

Un rendez-vous pour inscrire la fédération et l'ensemble de ses clubs dans le paysage international

Les chances d'intervenir auprès de plus de 500 personnes venues du Canada et d'ailleurs sont rares et Sportforlife a offert à la FFCO une belle opportunité avec plusieurs espaces d'expressions. Tantôt en atelier, tantôt en conférence, la FFCO a été déclinée dans son offre fédérale, dans son maillage de clubs. Le club omnisports est une vraie curiosité, une originalité qui fait prendre conscience du trop grand silotage du sport canadien. Une découverte culturelle et instructive donc pour beaucoup de congressiste si nous considérons les échanges formels et surtout informels, les prises de rendez-vous et les promesses du futur.

Lors de moments informels, la FFCO a participé à quelques réunions dont l'objectif était de tisser l'ensemble des actions possibles à horizon 2028.

Ainsi, plusieurs projets ont été identifiés qui feront la part belle au multisport et à la littérature physique en :

- Événementiels,
- En conférences internationales,
- En compétitions multisports
- En formations internationales.

Tout cela sera décliné de manière harmonieuse et devrait permettre aux clubs omnisports de s'inscrire dans ces dynamiques.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/la-geopolitique-omnisports-un-enjeu-international-au-service-des-clubs-mais-encore-peu-visible/>

NeoXperiences : la plateforme interactive qui fait vivre vos événements

NeoXperiences est née du constat simple que les nouvelles technologies ont souvent tendance à nous isoler et à réduire notre temps d'activité physique. L'entreprise a ainsi développé une innovation alliant le plaisir des activités physiques à l'attractivité des nouvelles technologies.

Sa mission est d'offrir des expériences ludiques et accessibles à tous, qui redonnent, grâce aux nouvelles technologies, le goût des activités tout en partageant de bons moments. Neo-One fait bouger, réfléchir, combattre...**dans un seul but : s'amuser !**

Elle repose sur des valeurs d'universalité, de partage et de dynamisme.



Dans ce cadre la fédération a travaillé avec l'Agence Nationale du Sport afin de doter plusieurs de ses clubs de l'outil.

Dans quel but ?

Proposer une animation moderne et ludique au sein des clubs qui permet à tous les publics de bouger avec des jeux divertissants et dynamiques.

Pour quel public ?

Pour tous ! NeoXperiences fonctionne évidemment très bien avec les plus jeunes mais l'expérience a prouvé que tous les âges et tous les publics se prennent au jeu : enfants, adolescents, seniors, personnes en situation de handicap moteur ou mental... tout le monde peut être concerné.

A qui s'adresser ?

Une dizaine de clubs se sont dotés de l'outil à ce jour, vous pouvez les retrouver sur le visuel ci-contre !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Pierre François, chargé de développement sur p.francois@ffco.org.



DÉCOUVREZ NÉOXPÉRIENCES AVEC LES CLUBS OMNISPORTS

**PLUS D'INFORMATIONS SUR
NÉOXPÉRIENCES ET LES CLUBS !**



CLUB OMNISPORTS DES ULIS

Pratiques : Evénements, animation centre de loisirs, scolaires

Publics : Scolaire, ALSH, Entreprises / collectivités, Etablissements accueillant des publics en situation de handicaps

Contact :
c.o.ulis@orange.fr



LILLE UNIVERSITÉ CLUB

Pratiques : Anniversaires, Accueil de Loisirs (de 4 à 14 ans), Ecole Omnisports + LUC VACANCES **Publics :** enfants, déploiement de NeoXperiences sur le public Sport Entreprise, APA/EHPAD

Contact :
valentin.h@luc.asso.fr



US LAVAL

Pratiques : salons, teams building, animations scolaires et centre de loisirs

Publics : Scolaire, ALSH, Entreprises / collectivités, Etablissements accueillant des publics en situation de handicaps

Contact :
secretariat@uslaval.fr



AHCV MULTISPORTS SANTÉ

Pratiques : Evénements, animation centre de loisirs, scolaires

Publics : Handicaps, séniors, Jeunes, entreprises, etc.

Contact :
comahcv@gmail.com



ASLJ MAURIAC

Pratiques : Mode événementiels, prestations d'animations à la journée ou demi-journée

Publics : Tous les publics
Contact :
contact@asljmauriac.com



ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE

Pratiques : Mettre en mouvement les salariés d'entreprises

Publics : Entreprises

Contact : accueil@asm-omnisports.com



UNION SPORTIVE DE JOIGNY

Pratiques : Interne

(manifestation, centre de loisirs, etc.)

Publics : Enfants / Ados, adultes

Contact :
omnisports@usjoigny.net



STADE MARSEILLAIS UNIVERSITÉ CLUB

Pratiques : étude scientifique, sport santé, événementiels

Publics : personnes en ALD et sédentaires, séniors, actifs...

Contact :
isabelle.petit@smuc.fr



www.ffco.org

Nouvelles des comités

ÎLE-DE-FRANCE

Rencontre des responsables des clubs omnisports d'Île- de-France

Ce vendredi 14 février 2025, la Fédération Française des Clubs Omnisports a organisé une rencontre des responsables administratifs des clubs omnisports d'Île-de-France à l'USM Malakoff.

Au programme de cette journée : échanges sur les actualités juridiques en début de matinée, suivis d'une session

consacrée à l'accompagnement des clubs par la commission omnisports et entreprise. Avant la pause déjeuner, les participants ont assisté aux interventions des partenaires Assoconnect, Bogo+ et Sport Formation. L'après-midi a été consacré aux relations avec les partenaires publics et privés.

L'événement a été animé par Séverine Bardaud, coprésidente de la FFCO, Sofia Djebbari, responsable juridique de la fédération, et a bénéficié de l'intervention de Philippe Cosse,

secrétaire général adjoint de la fédération sur le thème du sport en entreprise. Les participants ont ainsi pu échanger sur leurs projets et renforcer leur réseau avec d'autres clubs omnisports.

Merci aux clubs présents pour leur engagement et la richesse des échanges !

Lire la suite : <https://www.ffco.org/rencontre-des-responsables-des-clubs-omnisports-dile-de-france-2025/>



Rencontre des responsables à Malakoff. ©FFCO

PAYS DE LA LOIRE

Activités physiques et table ronde : la tournée « Osez le sport autrement » s'est arrêtée en Maine-et-Loire !

Le mercredi 20 novembre dernier, la tournée de l'ouvrage « Osez le sport autrement » s'arrêtait dans l'agglomération angevine.

Le comité régional des Pays de la Loire s'est alors associé au Think Tank Sport & Citoyenneté et à L'IFEPSA Angers pour proposer un événement global autour de la Littératie Physique.

L'objectif : montrer que l'activité physique est destinée à tout le monde, quel que soit l'âge ou la condition physique ou mentale.

Durant l'après-midi, le comité a ainsi accueilli différents publics sur 5 ateliers :

- Parcours motricité
- Mur interactif NeoXperiences
- Badminton
- Basket Fauteuil
- Poul-Ball

Un mélange de pratiques nouvelles, de sports bien connus et de parasports qui ont permis au public présent de tester une nouvelle approche pour de l'activité physique.

Nous avons dénombré sur cette partie :

- 22 personnes en situation de handicap mental et parfois moteur
- 22 enfants de centre de loisirs
- 7 adolescents en foyer de vie
- 4 séniors en établissement spécialisé

Si l'on ajoute les accompagnateurs, ce sont en tout une soixantaine de personnes qui ont bénéficié des ateliers encadrés par 35 étudiants de l'IFEPSA !

En conclusion de cette journée, Sport & Citoyenneté proposait aux acteurs du sport de se réunir



Les jeunes du Parcours d'Accompagnement des Jeunes ©FFCO

autour d'une table ronde autour de la Littératie Physique.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/activites-physiques-et-table-ronde-la-tournee-osez-le-sport-autrement-sest-arretee-en-main-et-loire/>

Nouvelle session du Parcours d'Accompagnement des Jeunes à Cholet

Du 10 au 14 février, le Comité Régional des Pays de la Loire organisait le séjour booster du Parcours d'Accompagnement des Jeunes (PAJ) dans les locaux de la Jeune France de Cholet.

Le séjour booster est la première étape d'un parcours conçu pour permettre aux jeunes de découvrir les métiers du sport et de l'animation, tout en instaurant une dynamique positive pour les aider à se remobiliser en vue de l'emploi. Cette année, nous avons accueilli 14 participants, tous intéressés par les métiers du sport et/ou de l'animation. Pendant 5 jours, ce groupe motivé et investi a eu l'opportunité de participer à diverses activités organisées par le Comité et Claire POUESSEL, éducatrice sportive à la Jeune France de Cholet.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/nouvelle-session-du-parcours-daccompagnement-des-jeunes-a-cholet/>

Engagement bénévole : une dizaine de clubs sarthois présents pour échanger sur le sujet

Jeudi 17 octobre, le Comité Régional des Pays de la Loire organisait, à la demande de la JS Allonnes, un temps d'échanges sur le thème : « L'évolution du bénévolat : Échanges autour des nouvelles pratiques d'engagement »

Animé par Xavier DURAND, Coordonateur de l'US Laval et chargé de projet au comité, ainsi que Pierre FRANÇOIS, Agent de développement du comité, cette soirée avait pour objectif de permettre aux participants de mutualiser les bonnes pratiques, donner des pistes de réflexion, mettre en avant des cas concrets d'actions de clubs.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/nouvelle-session-du-parcours-daccompagnement-des-jeunes-a-cholet/>

Nouvelles des comités

GIRONDE

Le RDV des dirigeants à propos de l'inclusion

Samedi 15 février a eu lieu le premier RDV des dirigeants de 2025 sur la thématique de l'inclusion. Nous avons chaleureusement été accueilli par l'AGJA Caudéran.

Comme à chaque RDV des dirigeants, un petit-déjeuner a été offert par la FFCO Gironde pour commencer cette matinée. Cela a permis aux clubs de se donner des nouvelles.

Le président de l'AGJA Caudéran nous a accueilli dans ses locaux et nous a remercié pour notre présence.

La journée a débuté par un brainstorming, une question simple fut posée : qu'est-ce que l'inclusion pour vous ?

De nombreux clubs ont pu donner des exemples d'inclusion au sein de leur section ou de l'omnisports, que ce soit pour des personnes en situation de handicap mental, sensoriel ou psychique.

Le retour est très positif, l'accueil se passe très bien et l'activité aussi.

Afin d'approfondir le sujet, nous avons divisé la salle en deux groupes avec chacun une question :

1. Quels projets possibles d'inclusion pour un club omnisports ?
2. Quelles structures partenaires et quels dispositifs existants pour s'informer et s'outiller ?

Les dirigeants ont pu répondre et donner leur avis sur le sujet tout en échangeant avec leurs pairs.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/le-rdv-des-dirigeants-a-propos-de-linclusion/>

La FFCO Gironde présente au colloque régional du sport en milieu carcéral de la DISP Bordeaux

La DAP est l'une des directions du Ministère de la justice, comptant parmi la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) et l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des personnes placées sous main de justice (ATIGIP).

La DAP correspond à la compétence nationale, qui se décline sur les territoires en d'autres organes : la compétence régionale déconcentrée est portée par les DISP et la compétence départementale est portée par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). Au local, on retrouve les différents établissements pénitentiaires.

Mission de la DISP, késako ?

Le cœur de mission d'une DISP est de surveiller (par le biais des centres pénitentiaires) et de réinsérer pour prévenir la récidive. On peut le visualiser comme deux jambes qui fonctionnent de concert, quand une personne est placée sous main de justice.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/la-ffco-gironde-presente-au-colloque-regional-du-sport-en-milieu-carceral-de-la-disp-bordeaux/>



Le RDV des dirigeants à propos de l'inclusion ©FFCO

MAINE ET LOIRE

Sensibilisation aux violences : ateliers d'échanges avec les clubs angevins

Mercredi 6 novembre, le Comité Départemental du Maine-et-Loire organisait une soirée de sensibilisation aux violences dans le sport.

Mise en place en partenariat avec l'OMS d'Angers et en collaboration avec le CIDFF 49 (Centre d'Information des Droits de Femmes et des Familles), cette action avait comme objectif de rassembler les clubs angevins autour d'une thématique importante mais difficile à aborder.

Avec le soutien de ces structures, le comité a pu rassembler une quarantaine de personnes issues du monde sportif représentant une vingtaine de structures différentes.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/sensibilisation-aux-violences-ateliers-dechanges-avec-les-clubs-angevins/>



Rencontres des clubs angevins. ©FFCO

SARTHE

Soirée d'échanges dans les locaux d'Initiatives.fr

Jeudi 27 février 2025, le comité départemental de la Sarthe organisait un moment d'échanges en collaboration avec Initiatives.fr, partenaire de la FFCO.

Le comité 72 proposait aux clubs présents d'échanger sur les différentes sources de financements.

Une dizaine de dirigeants représentant 7 clubs du territoire

ont pu assister à la soirée animée par Denis LAFOUX, Co-Président de la FFCO et Pierre FRANCOIS, Agent de développement du comité Pays de la Loire. La soirée s'est donc déroulée en comité restreint permettant à tous de s'exprimer sur la situation de son club. Cela a permis de mutualiser au mieux les bonnes pratiques des associations présentes.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/soiree-dechanges-dans-les-locaux-dinitiatives-fr/>



Intervention Denis Lafoux & Pierre François ©FFCO

échos des clubs

ÉCHOS DES CLUBS - omniSPORTS est votre journal. N'hésitez pas à nous communiquer les informations de vos clubs afin que nous puissions les relayer ici (j.marescaux@ffco.org).

CLUB ALPIN FRANÇAIS D'ANJOU (49)

Le développement du para escalade au Club Alpin Français d'Anjou

Le Club Alpin Français d'Anjou (CAF) a vu un de ses adhérents, grimpeur depuis de longues années, devenir une personne à mobilité réduite en fauteuil roulant à la suite d'un accident de moto. Il a donné beaucoup d'efforts pour dépasser son handicap alors il a demandé au CAF de poursuivre la pratique de l'escalade.

Pour cela, le CAF a recruté une professeure d'escalade titulaire d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle d'escalade), Sophie Preisser, qui est notamment titulaire d'une formation à la prévention des maladies chroniques. Grimpeuse à un bon niveau, elle est sensible au handicap car elle a une mobilité réduite à la suite d'un accident d'escalade très grave, mais ça ne l'empêche pas de poursuivre sa passion et d'enseigner l'escalade.

Le samedi 16 septembre 2023, le premier cours de para escalade a eu lieu au club, celui-ci était encadré par Sophie, à l'origine de la proposition. L'association sportive a continué de se



développer, c'est en décembre 2023 qu'elle a été référencée sur la plateforme Handiguide, dédiée aux personnes en situation de handicap.

Les cours sont encadrés par Sophie, un initiateur escalade et 1 ou 2 bénévoles en supplément. Le cours d'escalade accueille 5 adhérents, avec un paraplégique, une hémiplegique, deux non-voyants et un autiste sévère. Pour veiller au bon déroulement des séances, le CAF a procédé à l'achat de matériels adaptés aux besoins et handicaps de chacun.

Plus d'informations : <https://www.ffco.org/le-developpement-du-para-escalade-au-club-alpin-francais-danjou/>

STADE FRANÇAIS (75)



Le Teqsports au Stade Français

Le lundi 17 février, la FFCO a pu se rendre sur les différents sites du Stade Français afin de découvrir l'installation de leurs tables Teqsports. Pour rappel, en 2024, la FFCO, via le plan "5000 équipements – Génération 2024", a pu équiper 75 clubs omnisports de ce matériel. Au total, ce sont 229 tables (mobiles ou fixes) qui ont été installées au sein de différents équipements sportifs partout en France et en Outre-Mer. Le Stade Français a pu acquérir 5 tables TEQSPORTS, réparties sur 3 sites différents.

Les différents sites du club

Le Stade Français, fort de plus de 11 000 adhérents, organise ses 20 activités sportives différentes sur 4 complexes

sportifs distincts. Parmi ces 4 sites, 3 ont été retenus pour accueillir le matériel Teqsports et faire découvrir ces nouvelles disciplines à l'ensemble de ses adhérents.

Le club a ainsi équipé son site de La Faisanderie de 3 tables fixes. Celles-ci ont été installées à des endroits stratégiques afin que les adhérents puissent y accéder librement, quand ils le souhaitent.

Deux tables fixes ont été installées près d'un terrain de padel de plein air et à proximité de tables de ping-pong traditionnelles. Elles sont notamment utilisées pour la pratique du TeqPong.

Sur le même site, une table a été installée près d'un terrain de football, servant principalement à une pratique multisports de plein air. Afin de permettre une pratique libre, un ballon de football est également mis à disposition près de la table pour faciliter le Teqball pour les adhérents.

Plus d'informations : <https://www.ffco.org/le-teqsports-au-stade-francais/>

SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS (33)

Les Olympiades pour l'emploi du SAM Mérignac

Mardi 18 février, au complexe sportif Robert Brettes et à la salle des fêtes de Capeyron a eu lieu les Olympiades pour l'emploi, organisée par le club omnisports du SAM Mérignac.

Une matinée sportive

Pour bien commencer la journée, le SAM a organisé des olympiades sportives dans son gymnase. L'idée était de mélanger les candidats (en situation de handicap ou non), les conseillers d'insertion professionnelle (CIP) et les entreprises.

Sous le prisme de la convivialité, plusieurs jeux étaient encadrés par des éducateurs et des services civiques du club.

A l'issue de chaque jeu était posée une question en lien avec le sport que l'on avait pratiqué et les compétences transversales au travail : gestion du stress, organisation, travail d'équipe, prise d'initiatives etc.

La matinée s'est terminée par des petits entretiens entre candidats et CIP pour montrer



ce qu'était ressorti des ateliers sportifs en termes de savoir-être, ce que l'on appelle aussi soft kills.

Job dating

L'après-midi, nous nous sommes tous retrouvés à la salle des fêtes de Capeyron à Mérignac pour entamer le job dating. Organismes de formation, entreprises, institutionnels, associations et la FFCO Gironde étaient présents pour rencontrer les candidats, les orienter, les informer et pourquoi pas récupérer leurs CV.

Ce fut une après-midi riche en échange, que ce soit avec les candidats mais aussi entre structures.

Plus d'informations : <https://www.ffco.org/les-olympiades-pour-lemploi-du-sam-merignac/>

ASSOCIATION LIÈVRES ET TORTUES DE SAINT-CHEF (38)



Dimanche 27 avril 2025
Salle polyvalente - 5 Route de Trieux SAINT CHEF

TRAIL DES 3 CLOCHERS DE SAINT CHEF
RANDONNÉE PÉDESTRE

TRAIL chronométré
18 km - D + 400 m - Départ 8h45 - Tarif 18€
11 km - D + 200 m - Départ 9h30 - Tarif 11€

COURSE ENFANTS & ADOS
Tarif : gratuit
6 À 15 ANS - Départ 11h30

RANDONNÉE PÉDESTRE
7 et 12 km
Départ entre 8h30 et 10h00
Tarif : Adultes et + de 12 ans : 8 €
Pour les moins de 12 ans : 3 € (participation repas)
Inscriptions Trail à partir du 1er février

Renseignements : <https://www.lievres-tortues.fr/>
Tél : 0681153348

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par Vistaprint

Au programme :
Trail chronométré

18 km | D+ 400 m | Départ 8h45
| Tarif : 18€
11 km | D+ 200 m | Départ 9h30
| Tarif : 11€

Randonnée pédestre
Parcours de 7 et 12 km
Départs entre 8h30 et 10h00
Tarif : 8€ pour les adultes et
enfants de +12 ans | 3€ pour les
-12 ans (participation au repas)
Course enfants & ados (6 à 15
ans)

Départ 11h30
Gratuit

Infos et inscriptions :

Plus d'infos et inscriptions sur
www.lievres-tortues.fr
Contact : 06 81 15 33 48

Que vous soyez coureur aguerri,
randonneur ou jeune sportif,
cet événement est ouvert à tous
! Venez relever le défi, profiter
des beaux paysages et partager
un moment de convivialité à
Saint-Chef.

Plus d'informations : [https://
www.ffco.org/lassociation-
lievres-et-tortues-de-saint-
chef-organise-un-evenement-
sportif-pour-tous/](https://www.ffco.org/lassociation-lievres-et-tortues-de-saint-chef-organise-un-evenement-sportif-pour-tous/)

L'Association Lièvres et Tortues de Saint-Chef organise un événement sportif pour tous

L'Association Lièvres et Tortues de Saint-Chef vous donne rendez-vous le dimanche 27 avril 2025 pour le Trail des 3 Clochers ! Un événement sportif et convivial organisé pour les petits et les grands.

RACING CLUB DE FRANCE (75)

Sportissimo, au cœur du sport avec le Racing Club de France

Depuis mars 2024, le Racing Club de France a lancé « Sportissimo, au cœur du sport avec le RCF ». La création de ce podcast s'inscrit dans la volonté de renouveau et de modernisation de l'image du club et de ses moyens de communication. Un format innovant qui permet de toucher une nouvelle cible.

Pourquoi lancer un podcast ?

En septembre 2023, le Racing Club de France a décidé de reprendre en main sa communication avec l'arrivée d'un étudiant en alternance pour accompagner le club dans sa transformation digitale. Après plusieurs mois de réflexions et de définition de la stratégie, le podcast s'est imposé comme une évidence. Le Racing Club de France, en tant que club omnisports, a une histoire très riche que nous voulions valoriser. De grands champions ont marqué l'histoire du club depuis sa création en 1882 et d'autres continuent aujourd'hui de l'écrire. Nous voulions mettre en avant ces parcours extraordinaires pour transmettre



l'héritage du club et mettre en avant ceux qui continuent de l'écrire. C'est de cette réflexion qu'est né « Sportissimo », le podcast du Racing Club de France, où chaque mois le président du club, Philippe Baudillon, reçoit un invité du monde du sport pour échanger sur son parcours, ses défis mais aussi sur des sujets sociétaux liés au sport.

Plus d'informations : <https://www.ffco.org/sportissimo-au-coeur-du-sport-avec-le-racing-club-de-france/>

ANILLE BRAYE OMNISPORTS INTERCOMMUNAL (49)



L'Anille Braye Omnisports Intercommunal s'engage contre les violences dans le sport !

Les violences dans le sport restent une problématique majeure, souvent passée sous silence. Pour sensibiliser le grand public et les jeunes sportifs, l'Anille Braye Omnisports Intercommunal (ABOI) a

organisé une campagne de sensibilisation du 24 février au 21 mars 2025.

Ce projet est porté par Coline Renou, apprentie au sein de l'ABOI, dans le cadre de son cursus en événementiel sportif. L'objectif était clair : informer, sensibiliser et encourager un dialogue constructif autour de cette réalité préoccupante.

Un mois d'actions pour sensibiliser et agir

Durant un mois, plusieurs initiatives ont été mises en place afin d'aborder cette thématique essentielle :

- Une soirée cinéma-débat
- Une exposition itinérante
- Des interventions en milieu scolaire
- Deux tables rondes

Plus d'informations : <https://www.ffco.org/lanille-braye-omnisports-intercommunal-sengage-contre-les-violences-dans-le-sport/>

Le Trait d'Union de Verrières-le-Buisson

Le TUVB est un club omnisports affilié à la Fédération Française des Clubs Omnisports et composé de 24 sections sportives. Toutes ces sections sont dirigées, à l'image de la maison mère, par un bureau et un comité directeur.



Le TUVB, 80 ans au service du sport pour tous

Fondé le 18 septembre 1945 par Marius Hue, le Trait d'Union de Verrières-le-Buisson (TUVB) est bien plus qu'un club omnisports. Né d'une volonté de structurer l'activité physique et sportive au sein de la commune, il a traversé les décennies en s'adaptant aux évolutions sociétales et sportives. Aujourd'hui, avec 4 230 adhérents et 24 sections, le TUVB est un acteur incontournable du sport à Verrières-le-Buisson et au-delà.

Une histoire riche et une identité forte

Dès sa création, le club s'est distingué par une diversité d'activités, allant du football à la

gymnastique en passant par la fanfare. À travers les décennies, de nouvelles sections ont vu le jour : judo (1960), athlétisme (1963), basket (1968), escalade (1980), ou encore karaté (1984). Cette évolution constante illustre la capacité du club à répondre aux besoins des habitants.

Parmi les souvenirs marquants, l'hymne du club, joué par la section fanfare, résonnait lors des grandes occasions, rappelant les valeurs d'engagement et de partage qui font l'ADN du TUVB : être le trait d'union entre les Verrierois et l'activité physique.

Un club à l'avant-garde du sport pour tous

Le TUVB place l'inclusion et l'accessibilité au cœur de ses actions. Son engagement en faveur du sport santé a pris un tournant majeur avec une augmentation des effectifs de 9 à 35 adhérents cette saison. Des partenaires institutionnels tels que la CPAM, l'ARS, la Ligue contre le Cancer ou la Fondation Décathlon ont rejoint cette dynamique, permettant la structuration d'une offre complète pour le bien-être des pratiquants.

Le club intervient également dans deux maisons de retraite pour proposer des activités



sportives adaptées aux seniors, renforçant ainsi son engagement en faveur du sport tout au long de la vie.

Le TUVB est fier d'accueillir des sportifs de tous âges : sa plus jeune adhérente a 2 ans (section gym), tandis que la plus âgée a 102 ans (section sport santé), illustrant parfaitement sa philosophie du sport intergénérationnel.



Le TUVB est fier d'accueillir des sportifs de tous âges : sa plus jeune adhérente a 2 ans (section gym), tandis que la plus âgée a 102 ans (section sport santé), illustrant parfaitement sa philosophie du sport intergénérationnel.





©TUVB

Le club s'investit aussi dans le sport handicap, notamment avec le projet Handi'Écoles, qui sensibilise les jeunes aux différents parasports. Lauréat du budget participatif Handicap de la Région Ile-de-France 2024, le TUVB affirme sa volonté d'être un acteur inclusif du territoire.

Un moteur d'animation locale

Chaque année, le TUVB contribue activement à la vie de la commune à travers des événements d'envergure : La Buissonnière, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), les Olympiades scolaires

(800 enfants impliqués), les Olympiades seniors avec le CCAS, et les Estivales, un rendez-vous familial incontournable. Avec la municipalité, le club propose également des activités périscolaires variées dès la maternelle, incluant escalade, tennis ou encore laser run.

L'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a été palpable avec une croissance de +7% des effectifs. Certaines disciplines ont particulièrement bénéficié de cet engouement: +34% pour l'athlétisme, +10% pour l'escalade, +11% pour la gymnastique et +41% pour le tennis de table.



Chaque année, le TUVB contribue activement à la vie de la commune à travers des événements d'envergure : La Buissonnière, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), les Olympiades scolaires (800 enfants impliqués), les Olympiades seniors avec le CCAS, et les Estivales, un rendez-vous familial incontournable.



©TUVB



Les défis et ambitions du TUVB

Malgré son dynamisme, le club doit faire face à plusieurs défis, notamment le financement et la recherche de bénévoles. Pour y répondre, le TUVB innove avec des initiatives telles que les déjeuners partenaires et le cahier de vacances.

Les déjeuners partenaires sont des événements mensuels réunissant entreprises et acteurs économiques locaux autour du sport et du mécénat. Chaque déjeuner met à l'honneur un partenaire et accueille un invité spécial, un athlète des derniers Jeux Olympiques ou Paralympiques. Cette initiative vise à créer des synergies entre le monde sportif et le tissu économique local, tout en favorisant les opportunités de sponsoring et de mécénat.

Autre innovation, le cahier de vacances du TUVB, offert aux 1 000 enfants des écoles locales, permet de sensibiliser les jeunes au sport et aux valeurs du club

tout en leur proposant des activités ludiques. Ce projet est rendu possible grâce au soutien de partenaires tels que le Crédit Mutuel, qui finance en partie cette initiative.

“ Malgré son dynamisme, le club doit faire face à plusieurs défis, notamment le financement et la recherche de bénévoles. Pour y répondre, le TUVB innove avec des initiatives telles que les déjeuners partenaires et le cahier de vacances. ”

Côté infrastructures, le club ambitionne la construction de trois pistes de padel, financées par ses propres moyens, et souhaite travailler avec la ville sur un futur mur d'escalade.

Les 80 ans : un anniversaire à la hauteur de l'histoire du club

Pour célébrer ses 80 ans, le TUVB prépare trois grands événements :

- Une journée omnisports en septembre rassemblant toutes les sections,
- Un Téléthon spécial 80 ans en novembre,
- Une fête de Noël pour les 1 000 jeunes adhérents en décembre.

Autre projet ambitieux, le retour des 100 km de Verrières en 2026, une course en relais emblématique de la commune.



Un appel aux partenaires et mécènes

Face aux enjeux de financement, le club mise sur le soutien des entreprises locales. Le Crédit Mutuel, partenaire majeur, finance notamment le cahier de vacances et participe à l'organisation du Noël des enfants. Le TUVB cherche à développer de nouveaux partenariats sous forme de sponsoring, de mécénat ou encore via des activités de team building. *"Nous avons besoin des institutions, des entreprises et des partenaires pour continuer à grandir, proposer plus d'activités et rester accessibles à tous"*, affirme la direction du club.

“ Nous avons besoin des institutions, des entreprises et des partenaires pour continuer à grandir, proposer plus d'activités et rester accessibles à tous. ”

L'avenir du TUVB

D'ici dix ans, le club ambitionne d'aller encore plus loin dans l'innovation sportive. Il souhaite élargir son offre aux entreprises et développer le multisport pour adultes. *"Dans 10 ans, le TUVB sera vraiment le club de toutes et tous, chacun pourra y trouver sa place et son activité physique ou ludique."* Le sport tout au long de la vie avec le TUVB, une devise qui prend tout son sens au regard des valeurs et des actions du club. À 80 ans, le TUVB est plus que jamais un acteur majeur du sport associatif, tourné vers l'avenir et au service des habitants.

Plus d'informations : <http://www.tuvb.org/>





Informations juridiques et administratives

Au Journal Officiel

Informations des trésoriers

Échos de justice

Questions / réponses

**Zoom sur... l'accord
d'entreprise**

Au Journal Officiel

EN BREF - Dans cette rubrique vous pourrez retrouver tous les textes légaux, réglementaires ou conventionnels susceptibles d'intéresser les associations sportives dans leur gestion quotidienne.

» Signature de l'avenant n°200 : Réforme du chapitre 12 de la CCNS et introduction du CDD spécifique «

Le Cosmos et la CFDT ont récemment signé l'avenant n°200 de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS), apportant une révision en profondeur du chapitre 12, dédié au sport professionnel. Cette mise à jour vise à ajuster le texte en conformité avec les dispositions légales en vigueur, notamment le Code du sport, le Code du travail, ainsi que les dernières évolutions jurisprudentielles.

Ce texte clarifie les règles applicables aux sportifs et entraîneurs professionnels et introduit de nouvelles dispositions qui entreront progressivement en vigueur, dont certaines depuis le 1^{er} janvier 2025.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/signature-de-lavenant-n200-reforme-du-chapitre-12-de-la-ccns-et-introduction-du-cdd-specifique/>



» Refus de CDI après un CDD : obligation pour l'employeur de déclarer le refus de proposition de CDI en DSN «



Dans une nouvelle fiche consigne publiée le 21 octobre, le GIP-MDS sur son site "net-entreprises.fr" détaille comment déclarer auprès des organismes sociaux, via la DSN (déclaration sociale nominative), le refus de proposition d'un CDI suite à CDD.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2024, l'employeur qui envisage de recruter un salarié en CDI à l'issue d'un CDD doit lui notifier sa proposition et, en cas de refus de l'intéressé, en informer l'opérateur France Travail dans un délai d'un mois, en justifiant du caractère similaire de l'emploi proposé.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/refus-de-cdi-apres-un-cdd-obligation-pour-lemployeur-de-declarer-le-refus-de-proposition-de-cdi-en-dsn/>

» Actualités concernant les diplômes sportifs BPJEPS et DEJEPS «

Un arrêté du 7 novembre 2024 (J.O du 29) et un arrêté du 18 novembre 2024 (J.O du 30) fixent les dates, d'une part, de fin d'ouverture des sessions de formation pour certaines mentions des BPJEPS et DEJEPS et, d'autre part, la date d'abrogation de ces mentions.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/actualites-concernant-les-diplomes-sportifs-bpjeeps-et-dejeeps/>



» Extension de l'avenant n° 204 du 18 juin 2024 relatif à la formation professionnelle «



L'avenant n° 204 du 18 juin 2024 relatif à la modification de la convention collective (chapitre VIII « Formation professionnelle ») a été étendu par un arrêté du 8 novembre 2024.

La nouvelle rédaction de l'article 8.4.2 élargit les finalités du contrat de professionnalisation.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/extension-de-lavenant-n-204-du-18-juin-2024-relatif-a-la-formation-professionnelle/>

» Précision des modalités de mise en œuvre du don de jours de repos en faveur des associations «

La loi du 15 avril 2024 (n°2024-344) sur l'engagement bénévole et la simplification de la vie associative a permis aux salariés de renoncer à des jours de repos non pris afin d'en faire bénéficier une association. Le décret du 20 février 2025 (n°2025-161) précise les modalités de ce don.

La loi précisait que cette renonciation à des jours de repos non pris (qu'ils aient été affectés ou non sur un compte épargne temps) nécessite l'accord de l'employeur et du salarié et s'effectue sans contrepartie.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/precision-des-modalites-de-mise-en-oeuvre-du-don-de-jours-de-repos-en-faveur-des-associations/>





Échos de justice



L'obligation de loyauté n'exclut pas de faire l'éloge d'une structure sportive concurrente



Dans un arrêt du 23 octobre 2024 (n°23-18.381), la Cour de cassation est venue préciser que le fait pour un manager sportif de pratiquer une activité sportive dans une salle concurrente et de diffuser des images de son entraînement sur un réseau social, dans le cadre de sa vie personnelle, ne saurait être regardé comme une méconnaissance par l'intéressé de ses obligations découlant de son contrat de travail.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/echos-de-justice-lobligation-de-loyaute-nexclut-pas-de-faire-leloge-dune-structure-sportive-concurrente/>



Le Conseil d'État valide le décret sur la présomption de démission en cas d'abandon de poste sous réserve d'information du salarié



Saisi par des syndicats, le Conseil d'État a rejeté, le 18 décembre 2024, les demandes d'annulation du décret du 17 avril 2023 encadrant la présomption de démission pour abandon de poste. Ce dispositif, instauré par la loi du 21 décembre 2022, prévoit qu'un salarié absent sans justification, après mise en demeure, est présumé démissionnaire.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/echos-de-justice-le-conseil-detat-valide-le-decret-sur-la-presomption-de-demission-en-cas-dabandon-de-poste-sous-reserve-dinformation-du-salarie/>



Fin de l'obligation de reclassement dans le cas du licenciement pour insuffisance professionnelle



Dans un arrêt du 2 décembre 2024 (n°487954), le Conseil d'Etat opère un revirement de jurisprudence. Il n'y a ainsi plus d'obligation de reclassement du salarié quant au licenciement pour insuffisance professionnelle. Les règles sont donc uniformisées avec celles pour les salariés « classiques ».

Lire la suite : <https://www.ffco.org/echos-de-justice-fin-de-lobligation-de-reclassement-dans-le-cas-du-licenciement-pour-insuffisance-professionnelle/>



Le harcèlement institutionnel reconnu par la Cour de cassation



Dans un arrêt inédit du 21 janvier 2025, la Cour de cassation bouleverse le droit pénal du travail en reconnaissant une nouvelle forme de harcèlement moral : le harcèlement institutionnel (Cass. Crim., 21 janv. 2025, n°22-87.145).

Lire la suite : <https://www.ffco.org/echos-de-justice-le-harcelement-institutionnel-reconnu-par-la-cour-de-cassation/>



Obligation de garantir la défense avant l'exclusion d'un membre d'association



L'exclusion d'un membre d'une association est soumise à des règles strictes, garantissant le respect des droits de la défense.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/echos-de-justice-obligation-de-garantir-la-defense-avant-l'exclusion-dun-membre-dassociation/>



Chute d'un randonneur, délégation de pouvoirs et responsabilité



Dans un arrêt du 25 septembre 2024, la Cour d'Appel de Rouen s'est positionnée quant à la responsabilité des organisateurs d'une randonnée, en l'espèce deux associations loi 1901, suite à la chute d'un randonneur.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/echos-de-justice-chute-dun-randonneur-delegation-de-pouvoirs-et-responsabilite/>



Infos des trésoriers



Le plafond mensuel de la sécurité sociale pour 2025 fixé à 3925 €



Un arrêté publié au Journal officiel du 29 décembre 2024 confirme officiellement le montant du plafond de la sécurité sociale pour l'année 2025. Ce montant est aligné sur les prévisions communiquées par la commission des comptes de la sécurité sociale (CCSS) et le Bulletin officiel de la sécurité sociale (BOSS).

Le plafond de la sécurité sociale pour 2025 est fixé à 3925 € par mois, soit 47100 € pour une année complète. Par ailleurs, la valeur journalière est établie à 216 €. Ces montants servent de base au calcul des cotisations et contributions sociales pour les périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2025 (Arrêté du 19 décembre 2024, JO du 29, texte 19).

Lire la suite : <https://www.ffco.org/le-plafond-mensuel-de-la-securite-sociale-pour-2025-fixe-a-3-925-e/>



Titres-restaurant 2025



À compter du 1er janvier 2025, le montant maximum de la participation patronale aux titres-restaurant pouvant être exonérée de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu passe à 7,26 €, contre 7,18 € en 2024. Cette mise à jour a été confirmée dans le Bulletin Officiel de la Sécurité Sociale (BOSS).

Lire la suite : <https://www.ffco.org/titres-restaurant-2025/>



Pas de notification des taux AT/MP en janvier 2025



En raison de la motion de censure du 4 décembre 2024 et de l'absence de loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2025, les arrêtés fixant les nouveaux taux AT/MP n'ont pas été publiés. Les taux de 2024 sont donc reconduits jusqu'à nouvel ordre. Les structures recevront une notification mise à jour courant 2025, après l'adoption de la LFSS.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/pas-de-notification-des-taux-at-mp-en-janvier-2025/>



Questions Réponses

Est-il possible d'offrir l'adhésion au trésorier du club ?

En principe, l'organe compétent pour fixer le montant de la cotisation (bureau, CA ou AG) est compétent pour déterminer les hypothèses dans lesquelles la cotisation est offerte (ou réduite).

Lire la suite : Thématique FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF sur <https://www.ffco.org/faq-du-service-juridique/>

Faut-il rémunérer le temps de transport de l'éducateur sportif pour se rendre à une compétition ?

L'article 5.1.1 de la CCN du Sport prévoit que le temps de travail effectif est défini comme le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à ses occupations personnelles.

Lire la suite : Thématique EMPLOI sur <https://www.ffco.org/faq-du-service-juridique/>

L'employeur peut-il sanctionner un salarié pour abus de droit de grève ?

Le droit de grève demeure protégé tant que la revendication du salarié est de nature professionnelle.

Cependant, si la demande est manifestement infondée ou abusive, une sanction pourrait être envisagée, bien que cela soit délicat.

L'abus du droit de grève a pu être caractérisé dans certains cas :

- Une grève devient abusive si elle entraîne une véritable désorganisation de l'entreprise (Cass. soc., 30 mai 1989, n° 87-10.994). Si cet impact est démontré, cela pourrait constituer une faute lourde.
- Un mouvement qui ne répond pas à la définition légale de la grève (ex. cessation de travail isolée et non concertée) expose le salarié à des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement (Cass. soc., 15 déc. 2009, n° 08-43.603).

Lire la suite : Thématique EMPLOI sur <https://www.ffco.org/faq-du-service-juridique/>

L'employeur peut-il vérifier le bien-fondé d'un arrêt de travail ?

Lorsqu'un salarié est en arrêt de travail pour maladie et bénéficie d'indemnités complémentaires versées par l'employeur, ce dernier a le droit de faire procéder à une contre-visite médicale afin de s'assurer du bien-fondé de l'arrêt de travail.

Si le médecin-contrôleur mandaté par l'employeur estime que l'arrêt maladie n'est pas justifié et conclut que le salarié peut reprendre le travail, l'employeur peut suspendre le versement des indemnités complémentaires (c'est également une possibilité si le salarié refuse de se soumettre à la contre-visite ou s'il est absent lors de la visite alors qu'il devrait être présent).

Cette contre-visite est prévue par le code du travail, les formes et conditions sont prévues par le décret du 5 juillet 2024 (n°2024-692) qui vient en préciser les contours.

Lire la suite : Thématique EMPLOI sur <https://www.ffco.org/faq-du-service-juridique/>

Le cumul emploi-retraite nécessite-t-il que le salarié ait cessé ses activités auprès de tous ses employeurs ?

Le dispositif de cumul emploi-retraite est ouvert à toute catégorie de salariés retraités relevant du régime général de base. En effet, tout retraité du régime général de la Sécurité sociale peut reprendre (voire poursuivre sous certaines conditions) une activité professionnelle et ainsi cumuler sa pension de retraite de base avec les revenus de cette activité professionnelle.

Pour cela, il faut que la personne cesse, en principe, toute activité professionnelle salariée et/ou non salariée relevant d'un régime obligatoire de retraite de base français. En cas d'employeurs multiples, le salarié doit le faire auprès de l'ensemble de ses employeurs.

Lire la suite : Thématique EMPLOI sur <https://www.ffco.org/faq-du-service-juridique/>



Zoom sur

L'accord d'entreprise



Dans un contexte où la législation sociale évolue rapidement, les clubs omnisports peuvent utiliser un outil : l'accord d'entreprise. Qu'il s'agisse d'organiser le temps de travail, d'instaurer le télétravail ou de mettre en place un dispositif d'intéressement, cet outil juridique offre une réelle marge de manœuvre aux structures employeuses. Ce zoom sur vous propose un éclairage concret sur les opportunités qu'il représente et les conditions à réunir pour en faire un levier au service du fonctionnement et du développement de votre club.

I. Les sujets pouvant être négociés en accord d'entreprise :

L'accord d'entreprise peut couvrir de nombreux sujets, y compris ceux déjà régis par la loi ou une convention collective de branche. Parmi les sujets pouvant faire l'objet d'une négociation, on retrouve :

- L'instauration du télétravail dans la structure ;
- L'organisation du travail à temps partiel sur l'année (modulation ou annualisation) ;
- La mobilité professionnelle des salariés ;
- La gestion du temps de travail et des congés ;
- L'intéressement ;
- Etc.

Certaines règles ne peuvent être appliquées dans une structure que si elles sont prévues par un accord collectif, qu'il soit d'entreprise ou de branche. Par exemple, l'organisation du temps partiel

sur l'année nécessite impérativement un accord spécifique. Si la convention collective nationale (CCN) ne prévoit pas cette disposition, la structure doit négocier son propre accord sur ce point. À défaut, cette organisation du travail ne pourra être mise en œuvre légalement.

Avant, un accord d'entreprise ne pouvait pas imposer des dispositions moins favorables que celles inscrites dans un texte de niveau supérieur, comme la loi ou la convention de branche. Toutefois, l'ordonnance du 22 septembre 2017 a modifié cette hiérarchie des normes : dorénavant, un accord d'entreprise peut primer sur une convention collective de branche ou la loi, même si cela est moins favorable pour les salariés, sur un grand nombre de sujets, notamment ceux relatifs au temps de travail.

♦ Domaines où la branche reste prioritaire

Bien que l'accord d'entreprise puisse généralement prévaloir sur l'accord de branche, certaines exceptions demeurent :

- Les salaires minimaux par catégorie professionnelle ;
- Les classifications des emplois ;
- La mutualisation des fonds pour la formation professionnelle ;
- Les garanties complémentaires en matière de santé et de prévoyance ;
- Les règles encadrant la durée du travail et son organisation : durée minimale du temps partiel, majoration des heures complémentaires, compléments d'heures, système d'équivalence, annualisation du



temps de travail sur plus d'un an, définition du travail de nuit ;

- Les conditions relatives aux CDD et aux contrats de travail temporaires (durée maximale, renouvellements, formalités obligatoires, période de carence) ;
- Les modalités de renouvellement et la durée des périodes d'essai.

Dans ces domaines, une négociation au niveau de la structure n'est possible que si elle garantit des conditions au moins équivalentes à celles prévues par la loi ou la convention collective.

♦ Domaines où l'accord d'entreprise prévaut

Sur d'autres sujets, l'accord d'entreprise prend systématiquement le dessus sur la convention de branche, notamment en ce qui concerne :

- La définition des plages horaires servant de référence pour le calcul des heures supplémentaires et complémentaires ;
- Le taux de majoration des heures

supplémentaires, qui peut être fixé à un minimum de 10 % ;

- La mise en place de contrats intermittents et la définition des postes concernés ;
- Le repos quotidien, qui peut être réduit dans certains cas de nécessité ou de continuité du service ;
- L'extension de la durée maximale quotidienne de travail jusqu'à 12 heures sous certaines conditions ;
- La possibilité de dépasser les 44 heures hebdomadaires sur une période de 12 semaines, dans la limite de 46 heures ;
- Les modalités spécifiques au travail de nuit (définition, durée maximale quotidienne et hebdomadaire) ;
- La mise en œuvre et l'aménagement du temps partiel (horaires, contreparties aux coupures, délais de prévenance) sauf sur certains aspects où la branche conserve son autorité (durée minimale du temps partiel, majoration des heures complémentaires) ;

- Les conditions de prise en charge des temps de déplacement lors des missions ;
- L'organisation des périodes d'astreinte ;
- La période de référence pour l'acquisition des congés payés et les éventuelles majorations en fonction de l'ancienneté, de l'âge ou du handicap ;
- La fixation des jours fériés chômés au sein de la structure ;
- La rémunération des pauses, du temps de restauration, et des obligations d'habillage et de déshabillage.

♦ Restrictions à la négociation d'entreprise

Un accord d'entreprise ne peut cependant pas remettre en cause certaines dispositions relevant de l'ordre public absolu, telles qu'inscrites dans le Code du travail. Ces règles, précisées depuis la loi Travail, incluent notamment :

- Le droit à cinq semaines de congés payés par an ;
- Les principes encadrant les licenciements économiques ;
- Certaines durées maximales de travail et périodes de repos obligatoires.

II. La négociation de l'accord d'entreprise

A. Négociation dans une structure disposant d'un délégué syndical

Lorsque la structure compte un ou plusieurs délégués syndicaux, ceux-ci détiennent l'exclusivité de la négociation. L'employeur est alors tenu d'engager le dialogue avec eux. De plus, dans le cadre des négociations collectives, tous les syndicats représentatifs présents dans la structure doivent être appelés à la table des discussions.

Lire la suite : <https://www.ffco.org/zoom-sur-laccord-dentreprise/>





Carte Pluxee restaurant

Offrez un monde d'opportunités à vos collaborateurs grâce au titre-restaurant, l'avantage préféré des français !



Solde et transactions en temps réel

Payez avec votre téléphone



Les spots Pluxee à découvrir



Commandez en ligne

1^{ère} carte responsable et biosourcée du marché

Réseau de 250 000 commerçants et restaurateurs

Mise en place en quelques clics, **à partir d'un collaborateur**



Prise en charge de 50 à 60 % de la valeur du titre

Exonération à hauteur de 7,18 € (en 2024) par jour et par salarié

Simulez vos exonérations de charges gratuitement et sans engagement en moins d'une minute



Le tarif avantages association FFCO :

	Prix public HT de la carte par bénéficiaire	Prix public HT du rechargement (par carte)	Prix HT remisé Adhérent FFCO (carte/rechargement)
1 à 10 bénéficiaires	10 €	3 €	5 € / 2 €
11 à 19 bénéficiaires	10 €	3 €	3 € / 1 €
20 à 99 bénéficiaires	5 €	1,5 €	2,5 € / 0 €
+ 99 bénéficiaires	5 €	1,5 €	Sur mesure

* Hors clients actifs Pluxee. Comprend création, envoi au bénéficiaire et refabrications. ** Application du tarif en fonction du nombre de cartes rechargées en même temps.

Vous souhaitez bénéficier de cette offre ou en savoir plus ?

Appelez au **0809 369 369** (prix d'un appel local), choix 1 puis 4 ou envoyez un mail à devenirclient.fr@pluxeegroup.com

pluxee



LE SPÉCIALISTE
DES SOLUTIONS CLÉS EN MAINS
POUR LEVER DES FONDS

+ Ventes de chocolats, tombola, objets personnalisés...



DÉCOUVREZ
VOS AVANTAGES CLUB

+ INFOS sur **WWW.INITIATIVES.FR**
ou au **02 43 14 30 00**

voir conditions sur initiatives.fr